

CATALOGUE DES FORMATIONS

2024



LE CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET ET L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Organisme de formation, certifié **QUALIOPI**, le centre hospitalier de Cholet propose des formations initiales et des formations continues, avec la collaboration des professionnels médicaux et paramédicaux de l'établissement..

Les formations



Afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des usagers et d'offrir une offre de soins adaptée, les formations proposées dans ce catalogue sont dispensées par les formateurs de notre organisme de formation continue ou par ceux de nos instituts de formations en soins infirmiers et aides-soignants. Ces formations s'adressent aux professionnels afin d'acquérir ou développer les compétences permettant d'améliorer la qualité des prestations proposées.

Notre organisme a une longue expérience dans l'organisation des formations et dispose pour cela de 45 formateurs, experts dans leur spécialité.

Cette offre a donc vocation à s'enrichir sous l'impulsion des professionnels de l'établissement et des demandes extérieures.

Pour toujours plus de cohérence avec vos besoins, nous sommes à votre écoute pour établir des programmes à votre demande, en collaboration avec nos professionnels.

Il est également possible de réaliser des actions de formation sur site pour les structures qui le souhaitent, elles devront alors mettre à disposition des locaux adaptés.

Une attestation de présence est délivrée au terme de l'action.

Nos engagements

- Concevoir des projets de formation « sur mesure », adaptés aux besoins spécifiques et au contexte de chaque établissement.
- Assurer un suivi de chaque action de formation en liaison avec le(s) responsable(s) du projet.
- Évaluer la portée de la formation et l'adéquation avec l'attente des participants.
- Garantir le respect d'une déontologie qui valorise les ressources des personnes et des institutions et qui préserve la confidentialité des informations reçues.

Agréments et certifications

Le centre hospitalier de Cholet et les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants sont agréés organismes de formation (N°52490303949).

Le centre hospitalier de Cholet et les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants sont certifiés Qualiopi.

Le centre hospitalier de Cholet et les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants sont en cours de validation par l'Agence National DPC,



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation



Méthodes et outils pédagogiques

La pédagogie mise en œuvre dans nos formations privilégie :

- des méthodes pédagogiques actives où le savoir et l'expérience de chacun est pris en compte. Les stagiaires sont acteurs de leur formation et participent activement aux ateliers et temps d'expression prévus à cet effet.
- des apports théoriques et/ou techniques centrés sur les pratiques ou les activités professionnelles des participants

Evaluations

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle, la synthèse de ces évaluations peut être communiquée (sur demande) aux responsables d'encadrement et aux structures dont dépendent les participants.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers, créé en 1964, rattaché au Centre Hospitalier de CHOLET, comporte 2 filières de formation initiale, l'une conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier, l'autre au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

La structure de formation contribue au plan de formation du Centre Hospitalier de Cholet en développant des actions de formation en lien notamment avec sa spécificité : la pédagogie.

L'accompagnement des équipes dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants est donc un axe majeur de formation visant à promouvoir la qualité de l'encadrement dans le cadre des formations en évolution.

L'équipe pédagogique est composée de 20 cadres de santé formateurs et Infirmiers formateurs au champ d'expertise varié, titulaires de diplômes universitaires.

L'institut développe également des actions de formation continue à l'attention des professionnels de santé des structures de soins et médico-sociales. Ces actions ont pour visée d'accompagner les professionnels dans la construction de nouvelles compétences en lien avec les évolutions du système de santé et des technologies afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

L'équipe peut aussi construire des actions à la carte au regard des demandes des établissements.

Les formations peuvent également se réaliser au sein de votre structure,

Nous vous invitons à nous contacter pour élaborer la proposition de formation conforme à vos attentes.



Domaines d'application de l'organisme de formation et des instituts des soins infirmiers et aides-soignants:

- ☞ Démarche clinique, raisonnement clinique et transmissions ciblées
- ☞ Education du patient
- ☞ Ethique et droits du patient
- ☞ L'infirmier(e) ou l'aide-soignant face à une détresse vitale chez l'adulte ou le résident
- ☞ L'infirmier(e) ou l'aide-soignant en EHPAD
- ☞ L'observation clinique chez l'aide-soignant ou l'aide à domicile
- ☞ Prise en charge de la douleur
- ☞ Sécuriser la prise en charge médicamenteuse – Spécial AS-AMP
- ☞ Ergonomie et bonnes pratiques (gestes et postures)
- ☞ Réactualisation des connaissances générales
- ☞ Le développement et l'acquisition de connaissances ou compétences

Et bien d'autres encore !



Inscription

Adressez votre demande par le bulletin d'inscription sur notre site internet ou par mail à :

drh.formation@ch-cholet.fr pour les formations dispensées par le centre hospitalier

ifsi-secretariat@ch-cholet.fr pour les formations dispensées par les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants

Une convention de formation sera envoyée à l'établissement à réception de la demande d'inscription.



Horaires

La durée des formations est de 7 heures par jour de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00 ou en demi-journée sur la base de 3 heures 30. Les horaires et la salle sont précisés dans la convocation.



Tarifs

Notre organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA. Les prix établis sont des tarifs individuels. Cependant, des tarifs pour les groupes peuvent être appliqués si le nombre de participants est supérieur à 8.

Les demandes de formation dans vos établissements peuvent faire l'objet d'un tarif spécifique.



Restauration et hébergement

Les participants ont la possibilité de déjeuner au restaurant du personnel, au tarif de 9,90€ (non compris dans le coût de la formation). Le ticket repas est à acheter à la borne automatique située à l'entrée du restaurant. Nous vous remercions de prévoir une carte bancaire. Une cafétéria est également à votre disposition dans le bâtiment principal. Vous trouverez également à proximité du CH des hôtels et des restaurants.



Report et annulation

En cas d'annulation par le client au minimum un mois avant le début de la formation nous vous offrons la possibilité de reporter l'inscription à une session ultérieure si elle est programmée ou de remplacer le stagiaire par une autre personne.

En cas d'annulation dans un délai compris entre 1 mois et 15 jours avant le début de la formation, vous vous engagez à régler 50% des frais pédagogiques.

En cas d'annulation dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation ou non présentation le jour de la formation, la totalité de la formation sera facturée.

Le centre hospitalier de Cholet se réserve le droit d'annuler une formation dans un délai de 15 jours avant la formation: faute de participants ou en cas de force majeure.



Accessibilité aux personnes Handicapées

Notre centre de formation accueille des personnes en situation de handicap et s'engage à les accompagner dans leur formation. Cependant, si cela n'est pas possible, le centre de formation s'engage à vous orienter vers un organisme extérieur en fonction de votre handicap. Pour toute information, vous pouvez contacter notre référente handicap:

Elise BOUVANT par téléphone au **02.41.49.61.78** ou par mail: **elise.bouvant@ch-cholet.fr**

CONTACTS ET LOCALISATION

Responsable du service de la formation continue à la DRH :

Charline GUICHET

☎ 02.41.49.62.81 ou 02.41.49.62.88

✉ drh.formation@ch-cholet.fr

Referent handicap:

Elise BOUVANT

☎ 02.41.49.61.78

✉ elise.bouvant@ch-cholet.fr

Responsable du service formation de l'institut en soins
infirmiers et aides-soignants :

Karine FRAPPIER

☎ 02.41.49.64.32

✉ ifsi-secretariat@ch-cholet.fr

cholet 
centre hospitalier

ACCES GENERAL



**Centre Hospitalier
de Cholet - IFSI**

1, rue Marengo
49325 CHOLET CEDEX
Tél : 02 41 49 60 00
www.ch-cholet.fr

ACCES:

Voiture: Accès par la A87 ou N249

Gare de Cholet: Pl. du 77ème Régiment d'Infanterie 4,49300 Cholet

Bus: Ligne 1 – Arrêt : Hôpital

En cas de problème de bus , le numéro de contact Choletbus est : 02.41.62.65.65

Site Marengo

Centre Hospitalier de Cholet

1, rue Marengo
49325 CHOLET Cedex
02.41.49.60.00
www.ch-cholet.fr

Ligne de bus : N°1
(Z.I. du Cormier, Arcole, Pagannes)

A Bâtiment principal

Rez-de-chaussée :

- Accueil
- PC de sécurité

Les étages :

- Salle Georges Sand
- Salle des Instances
- Salle Molière

B IFSI

Institut de Formation en Soins Infirmiers

J Bâtiment de Psychiatrie 9

2ème étage :

- Salle Zola
- Salle Ronsard (Manutention)

Accès par les escaliers extérieurs

K Bureau des tutelles

Salle Maupassant - Salle AFGSU

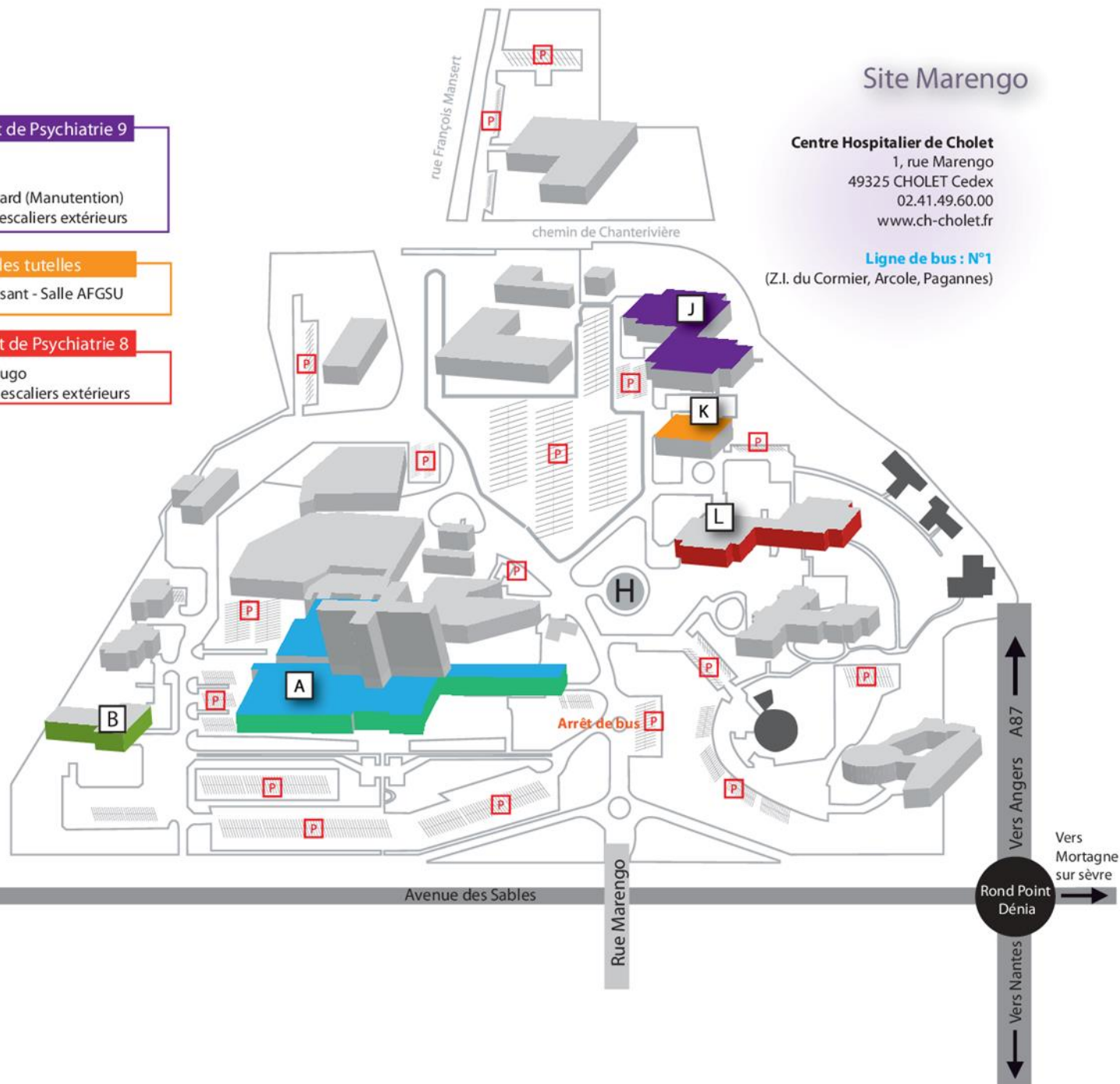
L Bâtiment de Psychiatrie 8

Salle Victor Hugo

Accès par les escaliers extérieurs

H Héliport

P Parkings (Places réservées pour les personnes handicapées)





SOMMAIRE

- Présentation de l'organisme de formation
- Présentation des Instituts de Formation en soins infirmiers et aides-soignants
- Informations pratiques
- Contacts et localisation




page 1
page 2
page 3
page 4

LES SOINS D'URGENCES

- AFGSU – niveau 1 initiale (non soignant)
- AFGSU – niveau 1 recyclage (non soignant)
- AFGSU – niveau 2 initiale (soignant)
- AFGSU – niveau 2 recyclage (soignant)
- PSSM – Premiers Secours en Santé Mentale
- Arrêt cardio respiratoire


page 9
page 11
page 12
page 14
page 15
page 16

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET SOINS SPECIFIQUES

- Formation modulaire à destination des ASH
- Evolution des activités des aides-soignants (référentiel de formation 10/06/2021) 
- Démarche palliative
- Education thérapeutique du patient - 40 heures
- Alliance thérapeutique : mieux communiquer pour mieux soigner 
- Actualisation des compétences dans la prévention et le traitement non médicamenteux des escarres
- Repérer et accompagner les patients présentant un trouble de la déglutition
- Soins techniques infirmier : comment protéger mon patient?
- Plaies et cicatrises 
- Prise en charge du diabète
- Précaution sur l'utilisation des huiles essentielles - Niveau 1
- Précaution sur l'utilisation des huiles essentielles - Niveau 2
- Formation des ASH soins à l'analyse des pratiques professionnelles
- Amélioration de la prise en charge des patients et/ou résidents : analyse de la pratique

page 18
page 19
page 20
page 21
page 22
page 23
page 24
page 25
page 26
page 27
page 28
page 29
page 30
page 31

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AGEE ET DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

- Programme ICOPE : prévenir la dépendance chez le sujet âgé 
- La prise en charge de la douleur du sujet âgé

page 33
page 34



- Accompagner une personne qui présente des troubles psycho-comportementaux liés à une démence page 35
- L'accompagnement au quotidien des résidents dans un foyer de vie accueillant des personnes présentant un handicap psychique page 36
- Psychose et troubles d'allure psychotique chez le sujet âgé page 37
- L'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement dans le cadre d'un transport sanitaire page 38
- L'accompagnement au domicile des personnes présentant des troubles du comportement (personnes âgées et personnes présentant un trouble psychiatrique) page 39

PREVENTION, HYGIENE ET SECURITE

- Moi, infirmier, j'agis contre le risque infectieux page 41
- Moi, aide-soignant, j'agis contre le risque infectieux page 42
- Environnement: quel risque infectieux pour les patients? page 43
- Manutention des patients page 44
- Port de charges lourdes page 45
- Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse – sensibilisation à la gestion du risque médicamenteux page 46
- Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse – Analyse des risques à priori / Cartographie des risques AMDEC / APR page 47
- Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse – Analyse du risque à postériori page 48
- Sécurité incendie page 49
- Reclassement des déchets page 50
- TMS – Troubles musculo-squelettiques et travail sur écran page 51
- L'ergonomie (au sein de votre structure) page 52

ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERSET ELEVES AIDES-SOIGNANTS

- Amélioration de l'accompagnement des étudiants en stage dans le cadre de l'exercice de la fonction tutorale – Analyse des pratiques page 54
- Formation des tuteurs pour l'accompagnement des étudiants infirmiers page 55
- Formation des encadrants de proximité pour l'accompagnement des étudiants infirmiers page 56
- Formation pratique : aide à la compréhension des outils d'encadrement dans l'accompagnement des étudiants infirmiers page 57
- Formations des encadrants de proximité pour l'accompagnement des élèves aides-soignants page 58
- Formation des aides-soignants à la fonction tutorale pour l'accompagnement des élèves aides-soignants page 59

AUDIT – SECRETARIAT

- Méthodologie d'audit organisationnel d'un service de soin page 61
- Savoir réagir face aux situations difficiles dans un établissement de santé  page 62

- Conditions Générales de Vente page 63
- Règlement intérieur page 64
- **Bulletin d'inscription** page 65

LES SOINS D'URGENCE



14 heures



300€

Tarif groupe de 8 à 12 personnes :

2700 €



8 au 9 février 2024
14 au 15 mars 2024
4 au 5 juin 2024
1er au 2 octobre 2024



Tout Personnel non soignant
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de
Cholet

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée.
- Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes supérieures d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, réaliser les gestes adéquats.
- Etre capable d'arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures et initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs.
- Identifier un arrêt cardiaque, réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe).
- Transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale.
- Connaître les techniques d'hygiène de base.
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'une plaie ou d'une brûlure et agir en conséquence.
- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles, s'intégrer et connaître l'organisation de la réponse du système de santé et le dispositif de réponse de la sécurité civile avec la spécificité liée aux risques NRBC-E.
- Etre sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques du damage control.
- Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.
- Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés. comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114.



14 heures



300€

Tarif groupe de 8 à 12 personnes :
2700 €



8 au 9 février 2024
14 au 15 mars 2024
4 au 5 juin 2024
1er au 2 octobre 2024



Tout Personnel non soignant
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de
Cholet

CONTENUS :

- Présentation : objectifs, contenu et modalités.
- Prise en charge des urgences vitales avec et sans matériel (chariot d'urgence, appareil de surveillance des paramètres vitaux...).
- Mise en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Application des procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.
- Prendre en charge des urgences potentielles.
- Utiliser du matériel d'immobilisation.
- Effectuer relevage, brancardage.
- Faire face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.
- Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs.
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, se protéger par la tenue adaptée prévue

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Travail de groupe
- Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes
- Mise en pratique
- Manipulation de matériel, brancardage
- Mises en situation ...

MOYENS TECHNIQUES:

Mannequin ; Paperboard ; Escabeau ; Chaise ; Lit ; Fauteuil ...

EVALUATION :

Il est procédé tout au long de la formation à des mises en situations pour la validation des acquisitions. En fin de formation, il y aura un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.



7 heures



150€

Tarif groupe de 8 à 12 personnes :
1350 €



26 mars 2024
7 novembre 2024



Tout Personnel non soignant
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de
Cholet

PRE-REQUIS: détenir de l'AFGSU 1 initiale datant au maximum de 4 ans (justificatif à joindre à l'inscription)

OBJECTIFS :

- Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU1 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques.
- Revoir et réajuster les prises en charge en fonction du thème choisi.

CONTENUS :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée.
- Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence.
- Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte.
- Prise en charge d'une urgence vitale en attendant l'arrivée des secours spécialisés.
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Travail de groupe
- Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes
- Mise en pratique
- Manipulation de matériel, brancardage
- Mises en situation ...

MOYENS TECHNIQUES:

Mannequin ; Paperboard ; Escabeau ; Chaise ; Lit ; Fauteuil ...

EVALUATION :

Il est procédé tout au long de la formation à des mises en situations pour valider les acquisitions. En fin de formation, il y aura également un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

 21 heures

 450€

Tarif groupe de 8 à 12 personnes :
4050€



29 au 31 janvier 2024
12 au 14 février 2024
21 au 23 février 2024
18 au 20 mars 2024
10 au 12 avril 2024
17 au 19 avril 2024
14 au 15 mai 2024
29 au 31 mai 2024
10 au 12 juin 2024
23 au 25 septembre 2024
7 au 9 octobre 2024
16 au 18 octobre 2024
13 au 15 novembre 2024
20 au 22 novembre 2024
2 au 4 décembre 2024



Tout Personnel soignant
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de
Cholet

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée
- Revoir et réajuster les prises en charge en fonction du thème choisi.
- Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés. comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114.
- Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes supérieures d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, réaliser les gestes adéquats.
- Etre capable d'arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures et initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs.
- Identifier un arrêt cardiaque, réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence. Initier les soins d'urgence et d'anticiper la réanimation spécialisée.
- Transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte.
- Connaître les techniques d'hygiène de base.
- Mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin.
- Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs.
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et prendre les mesures adaptées pour la prise en charge du patient
- Identifier les signes de gravité d'une plaie et d'une brûlure et agir en conséquence.
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.
- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles, s'intégrer et connaître l'organisation de la réponse du système de santé et le dispositif de réponse de la sécurité civile avec la spécificité liée aux risques NRBC-E.
- Etre sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques du damage control.
- Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

 21 heures

 450€

Tarif groupe de 8 à 12 personnes :
4050€



29 au 31 janvier 2024
12 au 14 février 2024
21 au 23 février 2024
18 au 20 mars 2024
10 au 12 avril 2024
17 au 19 avril 2024
14 au 15 mai 2024
29 au 31 mai 2024
10 au 12 juin 2024
23 au 25 septembre 2024
7 au 9 octobre 2024
16 au 18 octobre 2024
13 au 15 novembre 2024
20 au 22 novembre 2024
2 au 4 décembre 2024



Tout Personnel soignant
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de
Cholet

CONTENUS :

- Présentation : objectifs, contenu et modalités.
- Prise en charge des urgences vitales avec et sans matériel (chariot d'urgence, appareil de surveillance des paramètres vitaux...).
- Mise en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Application des procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.
- Prendre en charge des urgences potentielles.
- Utiliser du matériel d'immobilisation.
- Effectuer relevage, brancardage.
- Faire face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.
- Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs.
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, se protéger par la tenue adaptée prévue

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes
- Pratique sur mannequin
- Manipulation de matériel, brancardage
- Mises en situation
- Travaux de groupe

MOYENS TECHNIQUES:

Mannequin, Vidéoprojecteur, Lit, Fauteuil, paperboard ...

EVALUATION:

Il est procédé tout au long de la formation à des mises en situations pour valider les acquisitions. En fin de formation, il y aura également un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.



7 heures



150 €

Tarif groupe de 8 à 12 personnes :
1350€



16 janvier 2024

25 janvier 2024

6 février 2024

28 mars 2024

15 avril 2024

24 mai 2024

6 juin 2024

19 septembre 2024

10 octobre 2024

5 novembre 2024

26 novembre 2024

10 décembre 2024



Tout Personnel

12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de
Cholet

PRE-REQUIS: détenir de l'AFGSU 2 initiale datant au maximum de 4 ans (justificatif à joindre à l'inscription)

OBJECTIFS :

- Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU2 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques.
- Revoir et réajuster les prises en charge en fonction du thème choisi.

CONTENUS :

- Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence.
- Arrêt cardio-respiratoire et réanimation cardio-pulmonaire sans et avec le matériel d'urgence : actualisation recommandations Conseil Français de Réanimation Cardio-pulmonaire - 2011.
- Reconnaître un malaise et adapter la prise en charge : AVC - recommandations HAS de Mai 2009

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes
- Pratique sur mannequin
- Manipulation de matériel, brancardage
- Mises en situation
- Travaux de groupe

MOYENS TECHNIQUES:

Mannequin, vidéoprojecteur, lit, fauteuil, paperboard ...

EVALUATION:

Il est procédé tout au long de la formation à des mises en situations pour valider les acquisitions. En fin de formation, il y aura également un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.



14 heures



340€ + 30€ prix du livre obligatoire
Tarif groupe de 8 à 12 personnes :
2500€ + 30€ par personne
prix du livre obligatoire



8 au 9 avril 2024
13 au 14 juin 2024
7 au 8 octobre 2024



Tout Personnel
12 personnes maximum



Mireille BIRAUD,
Infirmière accréditée par PSSM France

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles: écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs

CONTENUS :

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou une crise de santé mentale:

- Module 1: Introduction à la santé mentale et aux interventions / Premiers Secours en Santé Mentale / Dépression
- Module 2: Le plan d'action PSSM pour la dépression et la crise suicidaire / Troubles anxieux
- Module 3: Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de panique et choc posttraumatique / troubles psychotiques
- Module 4: Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques / trouble lié à l'utilisation de substances / Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Démarche pédagogique participative, Mises en situation, Travaux de groupe

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, paperboard ...

EVALUATION:

Il est procédé tout au long de la formation à des mises en situations pour valider les acquisitions. En fin de formation, il y aura également un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, chaque professionnel doit être capable d'apporter une aide à une personne subissant un début de trouble ou une phase de crise en santé mentale en attendant une aide professionnelle.



3H30

Possibilité de coupler cette formation avec la formation "ergonomie" sur 1 journée



Tarif groupe de 6 à 12 personnes
675 €



2024 – Nous consulter



Professionnels intervenants dans la prise en charge du résident (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...)

12 personnes maximum



Cadres de Santé Formateurs IFSI ayant une formation spécifique en gestes d'urgences

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Prendre en charge d'arrêt cardiorespiratoire selon les recommandations nationales

CONTENUS :

- Reprise des étapes du bilan et appel
- Reprise gestes : compressions thoraciques, insufflations
- Utilisation du défibrillateur
- Travail en équipe pluridisciplinaire

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Echanges
- Pratique: avec des mises en situations
- Travaux de groupe

MOYENS TECHNIQUES:

Défibrillateur

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à une mise en situation pour évaluer les acquis

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de gérer une situation d'arrêt cardiorespiratoire.

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET SOINS SPECIFIQUES



70 heures



1250 €



Session 1: 29 au 31 janvier, 19 au 21 février, 2 au 4 avril et le 15 avril 2024

Session 2: 27 au 29 mars, 10 au 12 avril, 13 au 14 mai et 3 au 4 juin 2024

Session 3: 30 septembre, 1er au 2 octobre, 14 au 16 octobre, 4 au 6 novembre et le 18 novembre 2024

Session 4: 9 au 11 octobre, 7 au 8 novembre, 9 au 11 décembre et 16 au 17 décembre 2024



Public :

Agent des Services Hospitaliers exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé



Formateurs de l'IFAS

PRE-REQUIS: ancienneté d'au moins 3 mois

OBJECTIFS :

- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

CONTENUS :

MODULE 1: Prendre soin de la personne âgée (17H):

- Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée
- Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)
- Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile

MODULE 2: Répondre aux besoins de la personne âgée (18H)

- La posture professionnelle (bienveillance, empathie)
- L'observation de la personne âgée
- La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie
- La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe
- Organisation du travail en équipe
- L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel

MODULE 3: Protéger la personne âgée (7H)

- La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19
- Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains
- La prévention des chutes

MODULE 4: Aider à la réalisation des soins (21H)

- Préalables aux soins : critères de qualité de soin
- Respect/intimité dans les soins
- Les soins d'hygiène et de confort
- Ergonomie : gestes et postures
- La transmission des informations

1 journée de bilan réalisée post formation (7H)

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail individuel et de groupe, diaporama

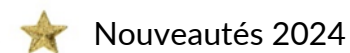
MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, paperboard, support papier.

EVALUATION:

Il est procédé à la fin de la formation à la validation des acquis par un bilan à distance de la fin de formation.

A l'issue de la formation, le professionnel aura les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité de son cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants,



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



8 février 2024

22 février 2024

12 mars 2024

21 mai 2024

26 septembre 2024

14 novembre 2024

26 novembre 2024

03 décembre 2024



Public :

Aides-soignants

15 personnes maximum

(professionnels diplômés avant juillet 2021)



Formateurs de l'IFAS

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Mobiliser les connaissances sur le raisonnement clinique.
- Mobiliser les connaissances en anatomie physiologie
- Acquérir des connaissances sur les différents dispositifs (technique, indication-contre-indication).
- Se référer au texte réglementant la profession (arrêté du 10 juin 2021)

CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme et apports cognitifs :

- Introduction sur l'évolution règlementaire et l'incidence sur la profession (textes règlementaires, gestion des risques et materiovigilance)

Etape 2 :

- Raisonnement clinique à partir d'une situation de soin

Etape 3:

- Glycémie capillaire, prélèvement stérile d'urine hors sonde urinaire, VNI apnée du sommeil (apport théorique et travaux pratiques)

CONTENU OPTIONNEL :

Aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire (apport théorique et travaux pratiques)

Durée : 3h30 (Nous consulter pour les dates)

Tarif :

85 €/personne

675 € : tarif groupe de 8 à 12 personnes

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail individuel et de groupe, textes règlementaires, diaporama

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, paperboard, support papier.

EVALUATION:

Il est procédé à la fin de la formation à un questionnaire pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera habilité à mettre en application l'évolution des activités dans les contextes spécifiques du référentiel 2021



14 heures



360 €

(Si pas conventionné avec les CH)

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

2700 €



18 janvier et 1er février 2024

30 mai et 13 juin 2024

26 septembre et 10 octobre 2024



Public :

Infirmiers, Aides-soignants, Aides médico psychologique, Agents de soins, Auxiliaire de vie sociale exerçants en EHPAD, Services de soins à domicile, HAD
15 personnes maximum



Formateurs :

Equipe mobile l'accompagnement et de soins palliative

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Acquérir un référentiel commun autour des soins palliatifs
- Acquérir des connaissances sur la prise en charge de la douleur et des différents symptômes en soins palliatifs
- Acquérir des savoirs autour du cadre législatif: Loi Leonetti Clayes Personne de confiance et Directives anticipées
- Acquérir des notions autour du deuil
- Acquérir des notions autour de l'accompagnement de la famille
- Acquérir des notions d'équipe et de stratégies de communication

CONTENUS :

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape relative aux apports cognitifs :

- **Accompagner le confort du patient en soins palliatifs**
 - Généralités autour des Soins Palliatifs
 - Prise en charge des symptômes en soins palliatifs (douleur, anxiété, symptômes respiratoires, digestifs, neurologiques)
 - Respect de la volonté du patient : Approche législative, Directives Anticipées
 - Vécu de patient
- **Accompagnement de l'entourage et notion d'équipe en soins palliatifs**
 - Accompagnement de l'entourage, Personne de confiance
 - Représentation de la mort, deuil
 - Vécu du soignant.

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Analyse et évaluation collégiale de la douleur à l'aide d'indicateurs de suivi.
- Organisation de pratiques réflexives à partir de situations réelles.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Echanges, livret de formation (powerpoint), cas concrets et exercices, vidéos ...

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur; enceinte ; PaperBoard

EVALUATION:

Il est procédé tout au long de la formation à des exercices et du travail sur des cas concrets pour valider les acquisitions. En fin de formation, il y aura également un questionnaire.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'intégrer la dimension des soins palliatifs dans un projet de soin de service et d'établissement, d'évaluer et prendre en charge les différents symptômes des soins palliatifs, d'intégrer les concepts de prise en charge globale du patient et du travail en pluridisciplinarité



40 heures



900 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
6750 €



22 février, 21 au 22 mars
et 11 au 12 avril 2024



Public :

Médecin, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Ergothérapeute, Diététicien, Masseur-kinésithérapeute, Psychomotricien, Puéricultrice Diplômée d'Etat, Infirmier Diplômé d'Etat

15 personnes maximum



Formateurs :

Cadre de santé

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Accompagner les professionnels de santé dans les différentes étapes de réalisation d'un programme d'éducation thérapeutique en les mettant en lien avec les dispositions réglementaires, les exigences de qualité et les dimensions du soin éducatif.
- Acquérir les compétences requises à la réalisation des programmes d'éducation thérapeutique autorisés par l'ARS, conformément à l'article 84 de la Loi 2009-879 du 21 juillet 2009.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape relative aux apports cognitifs :

- Les dispositions réglementaires : l'éducation thérapeutique dans la loi HPST, les interventions de l'ARS dans l'ETP, les décrets en vigueur.
- La posture éducative et la place du patient, la différence entre information et éducation, les outils permettant de développer sa posture éducative.
- Les différentes étapes d'un programme : le diagnostic éducatif, l'atelier collectif, l'atelier individuel, l'évaluation des compétences, le suivi du projet du patient.
- Le rappel des référentiels qualités : recommandations méthodologiques de l'HAS, étapes de construction d'un programme, évaluations à chaque étape du programme.

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Construction des outils pédagogiques, de traçabilité et de communication entre les différents partenaires de l'éducation thérapeutique..

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Echanges, livret de formation (powerpoint), cas concrets, débats, mises en situations

MOYENS TECHNIQUES:

Ordinateur et Vidéoprojecteur , Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de repérer les dispositions réglementaires concernant les programmes d'éducation thérapeutique, de s'approprier le référentiel qualité pour réaliser un programme d'éducation thérapeutique, de mobiliser et/ou développer une posture éducative avec le patient et l'entourage, de développer les compétences pédagogiques et relationnelles pour offrir un partenariat avec le patient dans les programmes d'éducation thérapeutique, de développer des compétences organisationnelles permettant de conduire un projet d'éducation thérapeutique pour le patient et de planifier les actions de soin.



Nouveautés 2024



14 heures



340 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
2500 €



25 au 26 mars 2024
4 au 5 novembre 2024



Public :

Tous professionnels de santé
paramédicaux
12 personnes maximum



Formateurs :

Aude Guicheteau, manipulatrice
électroradiologie

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Connaître les différents modes de communication et les particularités de la relation soignant/soigné
- Acquérir les outils verbaux et non verbaux pour mettre en place une communication positive
- Optimiser et utiliser ses capacités et ses compétences relationnelles, et ainsi renforcer l'adhésion au soin
- Faciliter la coopération et la participation des soins en créant un climat de confiance : apprendre à créer une relation thérapeutique et à permettre au patient de devenir acteur dans le soin
- Pour le professionnel : trouver un sens au soin, en dehors du soin technique et prévenir l'apparition des situations difficiles
- Pour le patient : bénéficier d'une meilleure prise en charge

CONTENUS :

- La communication verbale
- La communication paraverbale
- La communication non verbale
- La règle des 3 V d'Albert Mehrabian
- Comprendre la relation soignant/soigné
- L'alliance Thérapeutique selon Carl Rogers
- Adopter un langage verbal positif
- Le Langage non verbal en communication positive
- De la communication positive à la communication thérapeutique

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Echanges, film, cas concrets, mises en situations

MOYENS TECHNIQUES:

Ordinateur, Vidéoprojecteur, Enceinte et Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de créer une collaboration mutuelle entre lui et le patient dans le but d'accomplir les objectifs fixés



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350 €



5 avril 2024
17 octobre 2024



Public :

Infirmier, aide-soignant, agent des services hospitaliers, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, de centres hospitaliers, EHPAD, SSIAD, HAD, LIBERAUX
12 personnes maximum



Formateurs :

Christèle GAUCHER, cadre supérieur de pôle, titulaire du DU Escarres

Laurence BERTHAUD, cadre de santé titulaire du DU Plaies et cicatrisations

Cécile LUSSON, ergothérapeute, titulaire du DU Escarres

Equipe d'ergothérapeutes et de diététiciens

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances théoriques et cliniques sur l'escarre : définition, classification des escarres, mécanismes de constitution, facteurs de risques, etc
- Etre capable de mettre en œuvre des actions de prévention de l'escarre après avoir réaliser une évaluation du risque
- Etre capable de mettre en place des soins curatifs sur une escarre constituée
- Faire adhérer les professionnels à une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles

CONTENUS :

Etape relative aux apports cognitifs :

- La définition de l'escarre, des données épidémiologiques.
- Les facteurs favorisant la survenue de l'escarre, l'évaluation du risque escarre.
- La reconnaissance des différents types et stades de l'escarre.
- La mise en œuvre des actions de prévention, les recommandations actuelles.
- Les traitements non médicamenteux
- La prise en soin d'une plaie chronique: principes de base
- La dermite associée à l'incontinence

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- L'évaluation du risque escarre: cas concret
- L'escarre et nutrition
- La présentation des différents matériels d'aide à la prévention des escarres
- Le positionnement des patients au fauteuil et au lit: mise en pratique

Définition des axes d'amélioration :

- Définitions des actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des pratiques du participant en matière de prévention et de traitement des escarres.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Echanges, photolangage, livret de formation (powerpoint), visionnage film, mise en situation, cas concret etc.

MOYENS TECHNIQUES :

Vidéoprojecteur, lit, fauteuil etc.

EVALUATION :

L'évaluation des acquis se fera tout au long de la formation par des photolangage, cas concret et mise en situation.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'évaluer le risque escarre, de mettre en place les actions de prévention au regard du risque identifié, de définir, identifier, classier l'escarre (si elle est présente) et de mettre en place les actions curatives


7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350 €

Possibilité de formation sur mesure en
plusieurs étapes sur site



25 mars 2024
03 octobre 2024



Public :

Aide-soignant, infirmier, rééducateur,
agent des services hospitaliers
15 personnes maximum



Formateurs :

Elsa VEQUEAU,
Stéphanie BAILLOU,
Orthophonistes

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Comprendre le fonctionnement de la déglutition
- Prévenir les troubles de la déglutition
- Accompagner le patient dysphagique et son entourage

CONTENUS ET ATELIERS PRATIQUES :

- **La déglutition normale**
 - Rappels anatomiques
 - Les différentes phases de la déglutition
- **La déglutition pathologique**
 - Définition
 - Les différents types de « fausses routes »
 - Les pathologies
 - **L'évaluation: un rôle partagé**
 - Observation patient/environnement/alimentation/hydratation
 - Les différences entre mastication et déglutition
 - **Agir en adaptant**
- Le patient
- L'environnement
- L'alimentation
- L'hydratation

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Echanges ; Brainstorming ; Visionnage vidéos ; Mises en situations, Dégustation et tri des aliments, Apports méthodologiques et théoriques

MOYENS TECHNIQUES:

PaperBoard, Vidéoprojecteur, Images,Aliments,Boissons

EVALUATION:

Il est procédé tout au long de la formation à des mises en situations et des exercices sur des cas concrets pour valider les acquisitions. Il y aura en fin de formation un questionnaire pour évaluer les acquis.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350 €



19 novembre 2024



Public :

infirmier

15 personnes maximum



Formateurs :

Equipe opérationnelle d'hygiène
hospitalière

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Actualiser ses connaissances dans le domaine de la prévention et gestion des infections associées aux soins (IAS)
- Actualiser ses compétences techniques IDE (SAD, Abords vasculaires)

CONTENUS :

- définition et prévention infections associées aux soins (IAS):
 - urinaire
 - abords vasculaires: catheter, veineux périphérique, picc line, chambre catheter implantable
- Mise en pratique de l'enseignement reçu à travers différents ateliers

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail de groupe , questionnaires, livret de formation (powerpoint) , échanges , apports théoriques , mise en situation, etc.

MOYENS TECHNIQUES :

Powervote , vidéoprojecteur , posters ,matériel (dispositifs médicaux, mannequin, antiseptique,,)

EVALUATION :

Il est procédé au début de la formation à un questionnaire pour tester les connaissances. Au cours de la journée, des ateliers pratiques de mise en situation qui valideront les acquis théoriques.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'évaluer et identifier les risques de transmission croisées et de mettre en place les moyens de prévention



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350 €



14 mars 2024
21 novembre 2024



Public :

Infirmières, PPH, Kiné, cadres de
santé.

12 personnes maximum



Formateurs :

Laurence BERTHAUD, cadre de santé
titulaire du DU Plaies et cicatrisations

Virginie DEPOULAIN, infirmière titulaire
du DU plaies et cicatrisations

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Réactualiser ses connaissances des processus physiologiques de la cicatrisation normale et pathologique,
- Identifier les différents types de plaies,
- Détecter les complications en reconnaissant une situation anormale,
- Savoir évaluer une plaie (maîtriser l'examen physique du patient/de la plaie),
- Connaître les bonnes pratiques des soins locaux,
- Choisir le pansement selon la plaie identifiée,
- Tracer le suivi de la plaie.

CONTENUS :

La peau et le processus de cicatrisation: Anatomie de la peau, physiologie de la cicatrisation, cicatrisation normale et pathologique, les principes de cicatrisation, la prise en soin post-cicatrisation.

Diagnostiquer la plaie: Les différents types de plaies, L'évaluation de la plaie, Les outils de traçabilité et d'évaluation des plaies, Le repérage des situations anormales.

Proposer un traitement adéquat : Les soins locaux, Les classes de pansements, Les autres techniques de cicatrisation (TPN, larvothérapie, électrostimulation, Jetox...).

Prises en charges associées: place de la nutrition dans la prise en charge des plaies et de la cicatrisation, place du kinésithérapeute dans la prise en charge d'une plaie, prise en charge de la douleur lors des soins, aspect psychologique de la prise en soin des patients porteur d'une plaie.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Exposés théoriques, analyse réflexive à partir de cas concret, atelier pratique avec présentation et manipulation des pansements

MOYENS TECHNIQUES :

Vidéoprojecteur, enceinte, paperboard

EVALUATION :

Il est procédé tout au long de la formation à des exercices et du travail sur des cas concrets pour valider les acquisitions. Enfin de formation, il y aura également un questionnaire.



7 heures



180 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350 €



2024 - Nous consulter



Public :

IDE – Puéricultrices – Sages-femmes
Aides-soignantes – Auxiliaires
puéricultrices

30 personnes maximum



Formateurs :

médecin, infirmier, diététicien

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Mettre à jour les compétences des professionnels de santé en matière de prise en charge du diabète

CONTENUS ET APPORTS THEORIQUES :

- Diabète de type I et de type II
 - Définitions – Classifications.
 - Les complications aiguës (acidocétose, hyperosmolarité).
 - Les examens utiles : dépistage et surveillance des complications chroniques.
 - Les traitements (sauf insuline).
 - En groupe :
 - Les insulines et techniques d'injection pour les IDE.
 - La prise en charge diététique du patient pour les AS.
- Les hypoglycémies.
- La prise en charge du pied du patient diabétique.
- L'éducation Thérapeutique (ETP)
 - Définitions.
 - Le programme d'ETP en diabétologie au CH de Cholet.
 - Synthèse de la journée.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Livret de formation (powerpoint), échanges, mise en pratique

MOYENS TECHNIQUES :

Vidéoprojecteur , stylo de démonstration , Lecteurs de glycémie

EVALUATION :

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1250 €



6 février 2024
29 mai 2024



Public :

Aides-soignants et infirmiers
12 personnes maximum



Formateur :

Sophie HERBRETEAU
Aide-soignante du bloc opératoire

Les huiles essentielles offrent un complément thérapeutique naturel aux traitements conventionnels. Pour une pratique sûre de l'aromathérapie, il est nécessaire et important de se familiariser avec un aspect qualitatif du produit, de reconnaître les labels, les espèces botaniques et les spécificités biochimiques.

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Comprendre et utiliser en toute sécurité les huiles essentielles en milieu hospitalier et en milieu médico-social
- Savoir utiliser en mode : de diffusion, l'olfaction, massage
- Connaître les critères d'une bonne huile essentielle et leur utilisation
- Connaître les points clés d'un massage et savoir prendre soin de soi pour prendre soin des autres

CONTENUS ET APPORTS THEORIQUES :

- Définition d'une huile essentielle
- Les différents modes d'extraction
- Les critères d'HE et leurs importances
- La biochimie des HE et leurs importances
- Les différents modes d'utilisation
- Présentation des HE utilisées sur le CH et par les participants
- Leurs indications et contre-indication
- Massage
- La trousse aromatique

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation (powerpoint), Echanges

MOYENS TECHNIQUES :

Vidéoprojecteur ; Flacons d'HE; Tapis de sol ; Musique

EVALUATION :

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis de la formation.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de connaître les modes d'utilisation , les précautions d'usages et les contre indications des huiles essentielles.



7 heures



170€

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1250 €



18 mars 2024

10 juin 2024



Public :

Aides-soignants et infirmiers
12 personnes maximum



Formateur :

Sophie HERBRETEAU
Aide-soignante du bloc opératoire

Les huiles essentielles offrent un complément thérapeutique naturel aux traitements conventionnels. Pour une pratique sûre de l'aromathérapie, il est nécessaire et important de se familiariser avec un aspect qualitatif du produit, de reconnaître les labels, les espèces botaniques et les spécificités biochimiques.

PRE-REQUIS: avoir participé à la formation "Précaution sur l'utilisation des huiles essentielles - niv 1" (justificatif à joindre à l'inscription)

OBJECTIFS :

- Approfondir les acquis du niveau 1 sur les précautions d'emplois, les contre-indications, les toxicités.
- Aborder les thématiques sur: le système nerveux, le sommeil, le stress avec le soutien des huiles essentielles.
- Mettre en pratiques les huiles essentielles face à une situation donnée

CONTENUS :

- Les huiles essentielles et le système nerveux
- Leurs indications et contre-indications
- Les toxicités
- Les règles, recommandations des dilutions
- Mise en pratique face à une situation donnée

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation (powerpoint), Echanges, Mises en pratiques

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur , flacons HE , Bandelettes parfumeurs

EVALUATION:

Il est procédé lors de la formation à des mises en pratiques des acquisitions. En fin de formation, il y aura un questionnaire pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de maîtriser les dosages, de connaître les 7 huiles essentielles pour le sommeil et le stress et de connaître la base pour élaborer un protocole,



9 heures
(3 x 3 heures – après-midi)



225 €
Groupe de 8 à 12 personnes
1800 €



2024 – Nous consulter



Public :

ASH soins travaillant en EHPAD



Formateurs de l'IFAS

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Analyser sa pratique dans l'approche relationnelle de la personne âgée dépendante.
- Comprendre les enjeux de l'impact du relationnel pour un accompagnement de qualité.

CONTENUS :

Etape 1 : Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

- Présentation du cadre à respecter :
 - bienveillance et non jugement,
 - principe du volontariat quand des situations sont exposées,
 - confidentialité des échanges

Etape 2 : Les apports théoriques
Identifier les principes de la relation à l'autre

Etape 3 : L'analyse des pratiques professionnelles

Analyser des pratiques d'accompagnement de personnes âgées dépendantes : exposé de la situation, identification de la problématique, conceptualisation, identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail de groupe, Echanges, mises en situation, apports théoriques

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, post-it.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour la validation des acquis.

A la fin de la formation, le professionnel sera capable d'adopter une posture réflexive afin de mettre en œuvre des axes d'amélioration pour réajuster sa pratique et d'en transférer les grands principes sur d'autres situations.



2 heures



320 €



2024 - Nous consulter



Public

Médecin, infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique, psychomotricien, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute.

10 personnes maximum



Formateur

Cadre de santé formateur de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- **Analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'offre de soin :**

Dans une perspective de distanciation, une analyse de pratique est proposée.

- Comprendre ce qui a pu être en jeu dans une situation de soin,
- Envisager des réajustements,
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations.

CONTENUS :

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Choix et exposé d'une situation de soin,
- Identification de la problématique de la situation de soin exposée
- Diagnostiquer les éléments contributifs à la problématique exposée

Etape relative aux apports cognitifs

- Conceptualisation autour de la situation de soin exposée,
- Rappel de la réglementation, des référentiels, protocoles et guides de bonnes pratiques en lien avec le thème retenu.

Etape relative aux axes d'amélioration :

- Définir des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants,
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations.
- Un document de synthèse est adressé au groupe à l'issue de la séquence .

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation (powerpoint), Echanges, Mises en situations

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, Paperboard

EVALUATION:

En fin de formation, il est procédé à une mise en situation pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable, de développer une analyse à partir d'une situation vécue, de comprendre la situation, de se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur le « bienfondé » des activités entreprises, de transférer les principes émergeant d'une analyse sur d'autres situations.

**L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA PERSONNE
AGEE ET DE LA
PERSONNE EN
SITUATION DE
HANDICAP**



7 heures



180 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350€



7 mai 2024

7 novembre 2024



Public :

ASH ; AS ; IDE exerçant en EHPAD ou en service de soins à domicile
15 personnes maximum



Formateurs :

Gériatre, IDE, Cadre de santé de l'Equipe Mobile de Gériatrie du Centre Hospitalier.

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Définir le Syndrome de Fragilité
- Repérer la Fragilité
- Comprendre les conséquences majeures
- Prévenir la perte d'indépendance
- Corriger et accompagner les Fragilités

CONTENUS :

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape relative aux apports cognitifs :

- Concept de Fragilité
- Genèse du programme ICOPE
- Connaître la méthode ICOPE
- Présentation des différentes étapes de l'outil ICOPE
- Prise en compte de cette fragilité dans les soins
- Connaître les actions de prévention

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Approche pédagogique sur le mode socio-constructive : mise en commun des expériences individuelles
- Analyses de cas cliniques
- Présentation d'outils d'évaluation
- Film.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation (PowerPoint), échanges, mises en pratiques, visionnage film, exemples de cas concrets etc.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, kit vieillissement, objets fragiles (vases, tissus), enceinte, paperboard etc.

EVALUATION:

Il est procédé à la fin de formation à un questionnaire pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'utiliser l'outil ICOPE et de connaître les conséquences de la fragilité gériatrique.



14 heures



340 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
2500 €



1er au 2 février 2024
3 au 4 octobre 2024



Public :

ASH ; AS ; IDE exerçant en centre hospitalier ou en EHPAD ou en service de soins à domicile

15 personnes maximum



Formateurs :

Mr LIARD Jérémy, Cadre de Santé,
Infirmier Ressource Douleur.

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Acquérir un référentiel commun autour de la prise en charge de la douleur
- Acquérir des savoirs autour du choix et de l'usage des échelles d'évaluation de la douleur
- Acquérir des savoirs autour des composantes de la douleur et des mécanismes physiologiques
- Acquérir des connaissances sur l'usage des traitements antalgiques médicamenteux et non-médicamenteux
- Connaître les postures et la communication à adopter auprès des patients douloureux

CONTENUS :

- Définitions et mécanismes de la douleur
- L'évaluation de la douleur
- Les traitements médicamenteux de la douleur
- Les traitements non médicamenteux
- Le vécu du patient douloureux
- La communication positive comme stratégie de communication dans les soins
- Identification des professionnels de la prise en charge de la douleur

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Echanges, Apport théorique, Livret de formation , QUIZ, Visionnage vidéos, Cas concrets etc.

MOYENS TECHNIQUES :

Papier (fiche d'auto-évaluation), vidéoprojecteur, paperboard, post-it, enceinte etc.

EVALUATION:

Il est procédé à la fin de la formation à un questionnaire questions/réponses pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel aura les ressources nécessaires pour avoir le positionnement stratégique adapté permettant la prise en charge de la douleur des patients et/ou résidents



7 heures



180 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



4 avril 2024



Public :

Personnel soignant exerçant en
EHPAD

15 personnes maximum



Formateurs :

Docteur PERRAUDIN, psychiatre

Mesdames AMIOT et GAUTIER,
infirmières de l'Unité Mobile
Intersectorielle de Géronto Psychiatrie
(UMIGP).

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Connaître les différentes démences et leurs signes.
- Repérer les principaux troubles psycho-comportementaux.
- Savoir mettre en place des actions de prise en soin et de prévention.
- Prévenir et accompagner les troubles du comportement.

CONTENUS :

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape relative aux apports cognitifs :

- Le programme porte sur des notions :
 - Cliniques, sémiologiques et diagnostiques des démences
 - Le traitement des troubles psycho-comportementaux

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles :

- Travail autour de cas cliniques proposés par les formateurs et les professionnels pour :
 - Favoriser l'analyse de situation.
 - La création d'une boîte à outils.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Echanges, Apport théorique, Livret de formation , Travail en groupe,

MOYENS TECHNIQUES :

Vidéoprojecteur, Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de s'approprier les outils nécessaires permettant de favoriser une prise en soin de qualité d'une personne qui présente des troubles psycho-comportementaux.



28 heures



720 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

5400 €



2024 - Nous consulter



Public :

professionnels de foyer de vie intervenant auprès du résident (infirmiers, éducateurs spécialisés, aide-médico-psychologique, aides-soignants...)

15 personnes maximum



Formateurs :

Dr PERRAUDIN, Psychiatre

Mmes PROUST et FRANCOIS-MERLET, Infirmières en Pratique Avancée

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

• **Apporter des repères théoriques et analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'accompagnement :**

Suite aux apports théoriques généraux, une analyse de pratique est proposée selon les axes suivants :

- Comprendre ce qui a pu être en jeu dans une situation de soin.
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Apports généraux sur la conception de l'homme, le fonctionnement psychique et la décompensation psychique d'un point de vue psychopathologique
- La question du normal et du pathologique.
- Conceptualisation en lien avec le mode de fonctionnement psychique suite aux situations exposées.
- Diagnostic de la problématique.
- Conceptualisation.
- Relevé des invariants transférables
- Repérage des éléments transférables à d'autres situations.
- Définition des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Echanges, Apports théoriques, Livret de formation , Travail en groupe, Mise s en situations

MOYENS TECHNIQUES :

Ordinateur / Vidéoprojecteur, Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de participer en équipe pluri professionnelle, en concertation avec le résident, à l'élaboration de son projet de vie et de se questionner sur les actions mises en œuvre au quotidien en référence à son mode de fonctionnement.



7 heures



180€

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350€



7 novembre 2024



Public :

Professionnels soignants exerçant en
EHPAD

12 personnes maximum



Formateurs :

Dr PERRAUDIN, psychiatre

Mesdames BOUYER et GAUTIER,
infirmières de l'Unité Mobile
Intersectorielle de Géronto Psychiatrie
(UMIGP).

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Savoir reconnaître et évaluer les troubles d'allure psychotique et les psychoses vieillissantes.
- Accompagner les propos et les conduites délirantes.
- Repérer les répercussions de la maladie dans le quotidien du résident.

CONTENUS :

- Approche clinique et thérapeutique concernant les :
 - Pathologies délirantes d'allure psychotique,
 - Mélancolies et manies délirantes,
 - Troubles confusionnels aigus.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques par un psychiatre,
- Échanges interactifs à partir de situations relationnelles complexes rencontrées par les participants
- Travail en sous-groupe autour de vignettes cliniques avec les deux formatrices.
- Livret de formation (powerpoint)

MOYENS TECHNIQUES :

Vidéoprojecteur, Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT SANITAIRE



14 heures



340€

Tarif groupe 8 à 15 personnes :

2700€



2024 - Nous consulter

(Possibilité d' 1 jour sur

l'accompagnement des troubles
auprès des adultes et/ou 1 jour sur les
troubles des enfants et adolescents)



Public :

Ambulanciers

15 personnes maximum



Formateurs :

Cadre de santé formateur
de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS : ADULTES ET PERSONNES AGEES

Acquérir des repères théoriques relatifs aux états délirants et aux troubles psycho comportementaux de la personne âgée

Repérer les attitudes facilitant la relation

Etablir une communication adaptée face à une personne présentant des troubles psychiques

CONTENUS :

• **Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.**

• **psychose :**

Les différentes structures de personnalité

La psychose : modalité de fonctionnement psychique

Les caractéristiques des états délirants

Le vécu de la personne présentant un état délirant

• **Les troubles psychocomportementaux de la personne âgée :**

Les troubles de l'adaptation liés au vieillissement

Les démences : généralités, les différents types, les symptômes

Le vécu subjectif de la personne âgée présentant des troubles psychocomportementaux.

Pour chaque domaine, approfondissement de la relation et de la communication verbale et non verbale :

- les attitudes facilitantes, bloquantes
- l'ajustement de la posture professionnelle
- Synthèse collective sur les réajustements de pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Livret de formation (powerpoint); échanges, interactions avec le groupe, visionnage film, débat, jeu de rôle, mise en situation etc.

MOYENS TECHNIQUES :

Vidéoprojecteur, enceinte

EVALUATION :

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'ajuster sa posture professionnelle au regard des différents symptômes présentés par la personne accompagnée afin de prévenir les situations à risques et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

ENFANTS ET ADOLESCENTS

Acquérir des repères théoriques relatifs au mode de fonctionnement psychique de l'enfant et l'adolescent et en comprendre le sens

Repérer les attitudes facilitant la relation

Etablir une communication adaptée face à une personne en souffrance psychique

• **L'adolescence :**

Le mode de fonctionnement psychique

La crise de l'adolescence et les situations à risque

• **Les troubles chez l'enfant :**

Les différents troubles et caractéristiques

• Sensibilisation à l'éprouvé de la personne à partir de supports vidéo

• Analyse réflexive à partir de situations vécues et de jeux de rôle

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AGEE ET DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'ACCOMPAGNEMENT AU DOMICILE DES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT (PERSONNES AGEES ET PERSONNES PRESENTANT UN TROUBLE PSYCHIATRIQUE)



7 heures



Tarif groupe 8 à 15 personnes :
1350 €



2024- Nous consulter



Public :

Professionnels intervenants au domicile de la personne (métiers services à la personne...)

15 personnes maximum



Cadre de santé formateur de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Acquérir des repères théoriques relatifs aux états délirants, aux troubles psycho comportementaux de la personne âgée et au mode de fonctionnement psychique de l'adolescent afin de mieux comprendre le sens des comportements.
- Repérer les attitudes facilitantes dans la relation.
- Adopter une posture professionnelle rassurante dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement.
- Etablir une communication adaptée face à la personne en souffrance psychique présentant des troubles du comportement afin de prévenir les situations à risques (agressivité, passage à l'acte, violence).

CONTENUS :

• psychose :

Les différentes structures de personnalité
La psychose : modalité de fonctionnement psychique
Les caractéristiques des états délirants
Le vécu de la personne présentant un état délirant

• Les troubles psychocomportementaux de la personne âgée :

Les troubles de l'adaptation liés au vieillissement
Les démences : généralités, les différents types, les symptômes
Le vécu subjectif de la personne âgée présentant des troubles psychocomportementaux.
Sensibilisation à l'éprouvé de la personne à partir de supports vidéo
Analyse réflexive à partir de situations vécues et de jeux de rôle

Pour chaque domaine, approfondissement de la relation et de la communication verbale et non verbale :

les attitudes facilitantes, bloquantes
l'ajustement de la posture professionnelle
Synthèse collective sur les réajustements de pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation; Apports théoriques, Echanges, Travail de groupe, Mises en situations

MOYENS TECHNIQUES:

Ordinateur , Vidéoprojecteur, Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'ajuster sa posture professionnelle au regard des différents symptômes présentés par la personne accompagnée afin de prévenir les situations à risques et d'améliorer la qualité de la prise en charge.



PREVENTION, HYGIENE ET SECURITE



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



20 février 2024



Public :

Infirmiers – Infirmiers spécialisées
(IBODE-IADE-Puéricultrices) –
Manipulateur en radiologie –
Kinésithérapeute
15 personnes maximum



Formateurs

Equipe opérationnelle
d'hygiène hospitalière

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Acquérir une meilleure maîtrise des recommandations en hygiène,
- Pratiquer les bonnes techniques en matière de prévention et de gestion des infections liées aux soins.
- Etre capable de percevoir les risques infectieux,

CONTENUS :

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape relative aux apports cognitifs :

- Les infections associées aux soins : définition, épidémiologie, surveillance, conséquences.
- Précautions standard et complémentaires.
- Le risque infectieux lié à l'environnement et au matériel.
- Prévention des principales infections liées aux soins.

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Echanges, réflexions sur des cas concrets de précautions complémentaires.
- Atelier pratique à l'aide d'un caisson pédagogique.

Définition des axes d'amélioration

- Quiz d'évaluation sur les risques associés aux soins.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Atelier et travail de groupe, brainstorming, powerpoint, vidéo d'un film, jeux de rôles

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, power vote, paperboard, photos et images,

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'évaluer et identifier les risques de transmissions croisées et mettre en place les moyens de préventions adaptés.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



19 mars 2024



Public :

Aides-soignants, aides médico-psychologiques et auxiliaires de puériculture des services de soins.

15 personnes maximum



Formateurs :

Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Acquérir une meilleure maîtrise des recommandations en hygiène
- Pratiquer les bonnes techniques en matière de prévention et de gestion des infections liées aux soins.
- Etre capable de percevoir les risques infectieux

CONTENUS :

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape relative aux apports cognitifs :

- Les infections associées aux soins : définition, épidémiologie, surveillance, conséquences.
- Précautions standard et complémentaires.
- Le risque infectieux lié à l'environnement et au matériel.
- Prévention des principales infections liées aux soins.

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Echanges, réflexions sur des cas concrets de précautions complémentaires.
- Atelier pratique à l'aide d'un casson pédagogique.

Définition des axes d'amélioration

- Quiz d'évaluation sur les risques associés aux soins.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Atelier et travail de groupe, brainstorming, powerpoint, vidéo d'un film, jeux de rôles.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, power vote, paperboard, photos et images.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'évaluer et identifier les risques de transmissions croisées et mettre en place les moyens de préventions adaptés.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1250 €



26 mars 2024

11 juin 2024

17 septembre 2024

15 octobre 2024



Public :

Aide-soignant, Agent des services hospitaliers, Agent d'entretien qualifié
12 personnes maximum



Formateurs :

Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Renforcer les connaissances concernant le risque infectieux via l'environnement
- Réaliser les techniques de bionettoyage dans les règles des bonnes pratiques
- Adapter les produits en fonction du bionettoyage à réaliser

CONTENUS :

- Présentation et expression des attentes
- Etat des lieux des connaissances, définir avec le groupe les axes d'amélioration et présentation des objectifs de la formation
- Théorie sur l'hygiène des mains, sur l'équipement de protection, sur le bionettoyage
- Savoir constituer un chariot de bionettoyage, connaissance des dilutions et de l'utilisation du matériel
- Réaliser un entretien complet de chambre et des sanitaires

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Brainstorming, powerpoint, vidéo d'un film, jeux de rôles.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, power vote, paperboard, photos et images.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'évaluer la perception du risque infectieux lié à l'environnement, de s'approprier les bonnes procédures et de réaliser les bonnes techniques.



14 heures



340 €

Tarif groupe de 6 à 8 personnes :

2700€



22 au 23 janvier 2024

19 au 20 février 2024

21 au 22 mars 2024

15 au 16 avril 2024

13 au 14 mai 2024

26 au 27 septembre 2024

14 au 15 octobre 2024

28 au 29 novembre 2024

12 au 13 décembre 2024



Public :

Tout professionnel de santé exerçant
auprès des patients

8 personnes maximum



Formateurs aux gestes et postures

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Harmoniser les pratiques avec et sans aides techniques des professionnels en manutention des patients
- Prévenir par de bonnes positions les troubles musculo squelettiques
- Harmoniser les prises pour le confort du patient
- Apprendre ou se réapproprié les bonnes pratiques de manutention
- Travail du mouvement spontané et placement optimal du soignant pour une aide approprié.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Evaluation des connaissances et des besoins de chaque participant.
- Rappel et application des gestes et postures.
- Présentation des techniques de manutention adaptées aux personnes et situations de soins.
- Utilisation du matériel de manutention de manière adaptée en fonction des situations.
- Mise en situation par des ateliers pratiques des techniques de manutention adaptées aux personnes et situations de soins :
- retournements, rehaussements, translations couchées, redressements, abaissements, transferts lit-fauteuil, rehaussements fauteuil,
- translations assises, relever de sol, transferts lit-lit.
- Analyse des difficultés rencontrées, reprise des techniques et réajustement de sa pratique.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Réalisation et répétition des techniques, mise en pratique.

MOYENS TECHNIQUES:

lits réglables en hauteur, proclive et déclive + potence, guidons de transfert, verticalisateur électrique, lève personne, fauteuil de chambre, fauteuil roulant et coussin anti escarre.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura une mise en situation pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de connaître les étiologies, les caractéristiques et les conséquences des principaux syndromes gériatriques, d'organiser une prise en charge globale, adaptée et personnalisée et de s'engager dans une démarche préventive.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350 €



28 mars 2024
5 décembre 2024



Public :

Professionnels susceptibles de
pratiquer le port de charges lourdes
12 personnes maximum



Formateurs aux gestes et postures

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Améliorer le positionnement des professionnels lors de port de charges lourdes.
- Modifier ses positions et ses mouvements habituels favorisant les troubles musculo squelettiques.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Evaluation des connaissances et des besoins de chaque participant.
- Connaître et comprendre l'anatomie de la colonne vertébrale
- Connaître les règles et les principes de protections dorsolombaire
- Situations à risque
- Cinétique des mouvements à risque, causes et effets
- Permettre d'identifier les caractéristiques de la charge pour adapter le mode de manutention
- Stretching et étirements relatifs au mouvement
- Mise en situation par des ateliers pratiques des techniques de manutention
- Analyse des difficultés rencontrées, reprise des techniques et réajustement de sa pratique
- Analyse sur le site selon possibilité et recherche d'amélioration.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Mises en pratiques, Vidéos.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, Marques au sol, diverses charges.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura une mise en situation pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'identifier les techniques de manutention à risque et de réaliser des techniques de manutention adaptées aux charges en utilisant de bonnes positions.



7 heures



180 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



2024 – Nous consulter



Public :

Médecins, Cadre, IDE, Aide-soignant, Préparateurs en pharmacie, référents en pharmacie, des secteurs sanitaire ou médico-social (MCO, HAD, dialyse, santé mentale, SSR/SLD, EHPAD, établissements du secteur du handicap...),.

12 personnes maximum



Formateurs :

Dr Caroline AIRIAU (Pharmacien, Responsable du management du système qualité de la prise en charge médicamenteuse. Diplôme Universitaire Gestion de risque en Etablissement de Santé –Angers),

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Définir les enjeux liés au circuit des produits de santé à risques.
- Sensibiliser les professionnels de sa structure à la gestion des risques spécifiques aux produits de santé et à leur circuit.
- Analyser et Mettre en œuvre des outils, barrières pour lutter contre l'iatrogénie médicamenteuse dans sa structure.

CONTENUS :

Les différentes thématiques sont abordées sous forme **interactive**.

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape relative aux apports cognitifs :

- Définition/Sensibilisation aux erreurs médicamenteuses et à leurs conséquences,
- Circuit des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) : étapes et risques, patients à risques, médicaments à risques, organisations à risque, les nouveaux risques, les moyens de prévention,

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- **Visionnage et analyse d'un scénario d'erreur médicamenteuse : Que reste-il de nos erreurs ?**

Evaluation par le professionnel de ses connaissances : Tests, Analyse de situations de travail, Barrières et outils de sécurisation, Analyse de scénarios, Cas pratiques, Hiérarchisation des EI (gravité, criticité),

Analyse des EI : méthodologie et outils : Méthode de l'arbre des causes, Méthode 5 M, Méthode ALARM.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation, quiz, discussion de groupe, illustration par des exemples, vidéo d'un film, travail de groupe.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, tableau blanc, metaplan, support papier.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sur le « bien fondé » des activités entreprises, de comprendre l'impact des erreurs médicamenteuses et de participer à la sécurisation du circuit du médicament, à la déclaration et à l'analyse de l'erreur médicamenteuse,



7 heures



180 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



2024 – Nous consulter



Public :

Médecins, Cadre, IDE, Aide-soignant, Préparateurs en pharmacie, référents en pharmacie, des **secteurs sanitaire ou médico-social** (MCO, HAD, dialyse, santé mentale, SSR/SLD, EHPAD, établissements du secteur du handicap...),.

12 personnes maximum



Formateur :

Dr Caroline AIRIAU (Pharmacien, Responsable du management du système qualité de la prise en charge médicamenteuse. Diplôme Universitaire Gestion de risque en Etablissement de Santé –Angers)

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Définir les enjeux liés au circuit des produits de santé à risques.
- Sensibiliser les professionnels de sa structure à la gestion des risques spécifiques aux produits de santé et à leur circuit.
- Analyser et Mettre en œuvre des outils, barrières pour lutter contre l'iatrogénie médicamenteuse dans sa structure.

CONTENUS :

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape relative aux apports cognitifs :

- Présentation de méthodes et outils de l'analyse **a priori** des risques, Rappel des définitions des principaux termes utilisés, Justification de l'analyse approfondie des risques, plans d'actions et retombées attendues, Bases conceptuelles de l'analyse a priori : analyse fonctionnelle, dynamique de survenue des événements indésirables, Méthodologie d'analyse approfondie des causes avec une approche systémique, Résultats et leur utilisation afin d'améliorer la sécurité,

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Mises en situations, études de cas basées sur l'expérience d'établissements de santé,
- *Evaluation par le professionnel de ses connaissances* : Tests, Analyse de situations de travail, Barrières et outils de sécurisation, Analyse de scénarios, Cas pratiques, Hiérarchisation des EI (gravité, criticité),
- *Analyse des EI* : méthodologie et outils : analyse fonctionnelle, AMDEC, APR,

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation, quiz, discussion de groupe, illustration par des exemples, vidéo d'un film, travail de groupe.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, tableau blanc, metaplan, support papier.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de connaître et savoir utiliser les principaux outils et méthodes d'analyse a priori des risques utilisés en milieu hospitalier, d'identifier les sources d'informations utiles et de savoir réaliser une cartographie des risques d'un processus ou procédé par une approche systémique et définir des priorités d'action.



7 heures

180 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



2024 – Nous consulter



Public :

Médecins, Cadre, IDE, Aide-soignant, Préparateurs en pharmacie, référents en pharmacie, des secteurs sanitaire ou médico-social (MCO, HAD, dialyse, santé mentale, SSR/SLD, EHPAD, établissements du secteur du handicap...),

12 personnes maximum



Formateur :

Dr Caroline AIRIAU (Pharmacien, Responsable du management du système qualité de la prise en charge médicamenteuse. Diplôme Universitaire Gestion de risque en Etablissement de Santé –Angers)

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Connaître les principaux outils et méthodes d'analyse a posteriori des risques utilisés en milieu hospitalier,
- Identifier les sources d'informations utiles,
- Analyser avec une approche systémique les causes et les conséquences d'un événement indésirable associé aux soins et définir des priorités d'action,
- Organisation d'un retour d'expérience dans un établissement.

CONTENUS :

Les différentes thématiques sont abordées sous forme **interactive**.

Etape relative aux apports cognitifs :

- Présentation de méthodes et outils de l'analyse a posteriori des risques, Rappel des définitions des principaux termes utilisés,
- Justification de l'analyse approfondie des causes et retombées attendues, Bases conceptuelles de l'analyse des causes : dynamique de survenue des événements indésirables, modèle de James Reason, Méthodologie d'analyse approfondie des causes avec une approche systémique,
- Résultats et leur utilisation afin d'améliorer la sécurité, Retour d'expériences pour des enseignements pour la sécurité des soins et leur capitalisation, ,

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Visionnage et analyse d'un scénario d'erreur médicamenteuse
- Evaluation par le professionnel de ses connaissances :* Tests, Analyse de situations de travail, Barrières et outils de sécurisation, Analyse de scénarios, Cas pratiques, Hiérarchisation des EI (gravité, criticité),
Analyse des EI : méthodologie et outils : Méthode de l'arbre des causes, Méthode 5 M, Méthode ALARM , RMM, REMED.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation, quiz, discussion de groupe, illustration par des exemples, vidéo d'un film, travail de groupe.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, tableau blanc, metaplan, support papier.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sur le « bien fondé » des activités entreprises.



2 heures



Tarif groupe 8 à 12 personnes :
Nous consulter



2024 - Nous consulter



Public :

Tout professionnel
12 personnes maximum



Formateurs sécurité incendie

PRE-REQUIS : Aucun**OBJECTIFS :**

- Adopter les bons comportements sécurité face à un début d'incendie
- Identifier les moyens à mettre en œuvre face à un début d'incendie
- Assurer l'évacuation des occupants d'un établissement de soins et les diriger vers une zone de mise en sécurité

CONTENUS :**Le feu :**

- Généralités : triangle du feu, point éclair, propagation du feu.
- L'éclosion d'un incendie : risques électriques, fluides médicaux, autres risques.

Les protections et les systèmes de sécurité incendie :

- La détection : les détecteurs, les déclencheurs manuels.
- La protection et les asservissements : fonction évacuation, fonction compartimentage, fonction désenfumage, l'extinction.
- L'alarme et l'évacuation
- L'alarme : définition alarme et alerte, éviter la propagation du feu.

L'évacuation :

- Quand, comment et où,
- Méthode : évacuation par transfert, mise en replis, évacuation générale.
- L'accueil des secours : se mettre à disposition, rendre compte de l'évacuation.

Les formations pratiques :

- Formation extinction sur générateur de flammes écologiques (durée environ 30mn) : rappel des classes de feu, les agents extincteurs, utilisation extincteurs.
- Formations évacuation (durée environ 30mn) : évacuation transversale, évacuation vers point de rassemblement, techniques et manipulations.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation, mise en situation, échange illustration par des exemples, vidéo d'un film, travail de groupe.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, bac à feu, extincteur,

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura une mise en situation pour la validation des acquis.



7 heures



180 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



24 septembre 2024



Public :

Cadres de santé, qualitiens, directeurs et hygiénistes des établissements de santé (sanitaires, médico-sociaux) qui souhaitent diminuer significativement leur poste de dépense DASRI (déchets d'activité de soins à risque infectieux.

15 personnes maximum



Formateurs :

Delphine PAILLAT, IDE Hygiéniste
Eric LEMONNIER, ingénieur DAEL.

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Reproduire la cartographie des risques du circuit DADM, identifier les situations pouvant être à risques et les évaluer
- Connaître, expliquer et utiliser la nouvelle règle de tri DADM-DASRI
- Connaître, expliquer et utiliser des indicateurs de suivi
- Connaître les filières de recyclage.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Retour d'expérience du CH de Cholet sur le Tri DADM-DASRI
- Test tri déchets
- Définition et réglementation
- Visite des circuits déchet du CH de Cholet
- Comment utiliser l'outil d'analyse ?
- Mise en pratique
- Remise du protocole et affiche du CH de Cholet
- Bilan de la journée

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation, vidéo d'un film, atelier et travail de groupe, visite depuis un service de soin jusqu'à la zone de stockage.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, power vote, document papier.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour la validation des acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de sécuriser le circuit DADM, de connaître les filières de recyclage, de reproduire la cartographie des risques, de maîtriser la nouvelle règle et les indicateurs de suivi.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1350 €



9 avril 2024

1er octobre 2024



Public :

Professionnels travaillant sur écran

12 personnes maximum



Véronique BREBAN-CAILLEAU,
Ergonome - Ergothérapeute
Virginie TRITTOLENO-BERTHAUT
Kinésithérapeute

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Comprendre les impacts physiologiques et économique des TMS
- Repérer les facteurs de risques et les effets sur la santé
- Savoir aménager son environnement de travail et régler son poste de travail
- Savoir faire les bons gestes au bon moment

CONTENUS :

- Définition des TMS (économique et physiologie)
- Identifier les situations à risque
- Découverte et utilisation du matériel à disposition
- Adapter son poste de travail avec le groupe
- Adapter sa posture, apprendre à faire des exercices de relaxation
- Réalisation d'assouplissement, de renforcement et d'étirement
- Evaluation des connaissances acquises

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation, vidéo d'un film, brainstorming, études de cas, mise en situation, essai de matériel.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, post-it, photos, matériel bureautique, elastiband, ballon.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour la validation des acquis.

A l'issue de la formation, Les professionnels seront capables d'organiser leur poste de travail et adopter les bonnes postures pour prévenir des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)



3h 30

Possibilité de coupler cette formation avec la formation l'arrêt cardio respiratoire sur 1 jour



Tarif groupe de 6 à 12 personnes:
675 €



2024 - Nous consulter



Public :

Professionnels intervenant dans la prise en charge du résident (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...).

12 personnes maximum



Cadres de Santé Formateurs de l'IFSI ayant une formation spécifique en ergonomie

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Remobiliser les gestes et postures
- Effectuer les techniques de manutention problématiques pour l'équipe
- Savoir utiliser le matériel d'aide à la mobilisation

CONTENUS :

- Etablir en amont de la formation, un diagnostic des problématiques rencontrées par les soignants dans le cadre de la manutention des patients (analyse sur site avec les équipes et recensement du matériel)
- Présentation : objectifs, contenu et modalités
- Présentation du diagnostic réalisé en amont dans la structure
- Remobilisation des gestes et postures
- Accompagnement des équipes afin de débloquer les situations problématiques en utilisant le matériel de la structure

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Ateliers, mise en pratique

MOYENS TECHNIQUES:

Lit, drap de glisse, lève personne....

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour la validation des acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de se préserver lors des techniques de manutention et d'assurer le confort des résidents.

**ENCADREMENT DES
ETUDIANTS
INFIRMIERS ET ELEVES
AIDES-SOIGNANTS**



3 heures 30



85 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes : 675 €



(matin)

28 mars 2024

5 décembre 2024



Public :

Infirmiers

12 personnes maximum

(professionnel ayant suivi la formation
tutorat)



Cadre de santé formateur de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Analyser les dispositifs et les pratiques propres aux tuteurs
- Prendre un temps de recul réflexif sur ses propres pratiques.

CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme

- Définition avec le groupe des règles du jeu :
 - cadre de bienveillance et de non jugement,
 - principe du volontariat quand des situations pédagogiques sont exposées,
 - l'intervenant est garant des règles du jeu (confidentialité..).

Etape 2 : l'analyse des pratiques professionnelles

- Temps d'analyse réflexive autour du thème choisi,
Chaque participant ayant réfléchi au préalable à une situation pédagogique vécue.
Différentes méthodes sont utilisées :

- Exploitation des temps d'analyse en critique constructive,
- Stabilisation des points forts et axes d'améliorations.

Etape 3: les apports cognitifs :

- Apports conceptuels et/ou méthodologiques par l'intervenant,
- Temps de questions/réponses, d'échanges sur la ou les thématiques choisies.

Etape 4 : l'après analyse des pratiques professionnelles

- Définir des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants,
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations,
- Poser le thème de la séquence suivante.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail de groupe, Echanges, Livret de formation, Apports méthodologiques, Analyse des pratiques

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de se questionner sur le « bien-fondé » des activités relevant de sa mission de tuteur et être capable de transférer les principes émergeant d'une analyse sur d'autres situations.



14 heures



340 €

Groupe de 8 à 12 personnes

2700 €



28 au 29 mars 2024

21 au 22 novembre 2024



Public :

Infirmiers

15 personnes maximum

(professionnel n'ayant pas suivi la formation tutorat)



Cadre de santé formateur de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux du référentiel de compétences
- Acquérir une posture pédagogique
- Permettre l'individualisation du parcours de l'étudiant
- Comprendre les dimensions de la démarche réflexive et sa méthodologie

CONTENUS :

Lancement du programme et apports cognitifs

- Clefs de compréhension des enjeux du référentiel par compétences
- La notion de compétences
- Clefs de compréhension des enjeux réglementaires (validation, types, CAC, ...)
- Compétences sociales et relationnelles
- Repères théoriques et méthodologiques de l'apprentissage
- Repères théoriques et méthodologiques de la pratique évaluative.
- Le parcours individualisé d'apprentissage favorable à l'acquisition des compétences
- Liens (rôle de chacun), collaboration et interactions (encadrant proximité/maitre de stage/ référent formateur) dans le dispositif.

Etape relative à la remobilisation des apports sur le tutorat

- Analyse de situations d'encadrement en lien avec la posture pédagogique et l'utilisation des outils :
 - Exposé de la situation,
 - Identification de la problématique,
 - Conceptualisation,
 - Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques du participant.

Axes d'amélioration

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement suivi d'un travail sur les axes de développement et/ou de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.
- Evaluation de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Atelier et travail de groupe, textes réglementaires, brantoring, livret de formation

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, post-it, photos.

EVALUATION:

En fin de formation, il y aura un questionnaire pour la validation les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de construire des situations d'apprentissage individualisées, d'utiliser l'analyse de pratique dans l'encadrement et le portfolio, et d'élaborer les appréciations objectivées sur la feuille d'évaluation de stage.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350 €



4 avril 2024
17 octobre 2024



Public :
Infirmiers

15 personnes maximum
(professionnel n'ayant pas suivi la
formation tutorat)



Cadre de santé formateur de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Comprendre la philosophie, les principes et les enjeux du référentiel de formation IDE 2009.
- Repérer les missions de l'encadrant de proximité dans le dispositif d'encadrement de l'étudiant.
- Se projeter dans la posture pédagogique d'encadrant de proximité.
- S'approprier l'utilisation des outils nécessaires à l'encadrement et à la transmission des informations à destination du tuteur.

CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme et apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- La posture pédagogique :
 - Place et rôle des acteurs, articulation des différentes fonctions
 - Posture dans la relation pédagogique.
- La dimension réflexive de la fonction pédagogique : méthodologie de l'analyse de pratique immédiate.

Etape 2 : L'analyse des pratiques professionnelles

- Analyse des pratiques d'encadrement à partir de situations concrètes en lien avec l'utilisation des outils :
 - Exposé de la situation,
 - Identification de la problématique,
 - Conceptualisation,
 - Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques du participant.

Etape 3: Les axes d'amélioration :

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement suivi d'un travail sur les axes de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail individuel et de groupe, textes réglementaires, livret de formation, diaporama, vidéo d'un film, exemple de carnet de suivi de stage

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, wooclap, paperboard, support papier.

EVALUATION:

Il est procédé à la fin de la formation à un questionnaire pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de co-construire des situations d'apprentissage individualisées, d'analyser la pratique immédiate dans l'encadrement et d'utiliser du portfolio (objectifs de stage, activités réalisées ...), et de l'outil intermédiaire.



3 heures 30



85 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
675 €



(après-midi)
28 mars 2024
5 décembre 2024



Public :

Infirmières
15 personnes maximum
(être tuteurs et/ou encadrants d'infirmières)



Cadres de santé formateur de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Comprendre les critères d'évaluations des 10 compétences infirmières (outil de traçabilité, feuille d'évaluation de stage et port-folio).
- Développer la pertinence de ses écrits pour objectiver l'apprentissage de façon fiable.

CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme et apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Expliciter le vocabulaire des critères d'évaluation des compétences. Puis, les adapter au contexte et lieu de soins.

A partir d'exemples, repérer les écarts, les difficultés d'objectivation, les interprétations possibles d'un écrit...

Etape 2 : l'analyse des pratiques professionnelles

- A partir d'exemples concrets, s'entraîner à renseigner les outils d'encadrement de façon précise, objective et pertinente pour faciliter la progression et l'évaluation des apprentissages.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail de groupe, Echanges, Livret de formation, Exemples sur des cas concrets

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, Paperboard

EVALUATION:

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de comprendre les critères des compétences et de formaliser des commentaires ciblés et pertinents pour objectiver l'apprentissage de l'étudiant.



7 heures



170 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1350€



6 février 2024
18 avril 2024
28 novembre 2024



Public :

Aides-soignants
15 personnes maximum
(professionnel n'ayant pas suivi la
formation tutorat)



Formateurs de l'IFAS

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Comprendre la philosophie, les principes et les enjeux du référentiel de formation AS 2021.
- Repérer les missions de l'encadrant de proximité dans le dispositif d'encadrement de l'élève.
- Se projeter dans la posture pédagogique d'encadrant de proximité.
- S'approprier l'utilisation des outils nécessaires à l'encadrement et à la transmission des informations à destination du tuteur.

CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme et apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- La posture pédagogique :
 - Place et rôle des acteurs, articulation des différentes fonctions
 - Posture dans la relation pédagogique.
- La dimension réflexive de la fonction pédagogique : méthodologie de l'analyse de pratique immédiate.

Etape 2 : L'analyse des pratiques professionnelles

- Analyse des pratiques d'encadrement à partir de situations concrètes en lien avec l'utilisation des outils :
 - Exposé de la situation,
 - Identification de la problématique,
 - Conceptualisation,
 - Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques du participant.

Etape 3: Les axes d'amélioration :

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement suivi d'un travail sur les axes de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Travail individuel et de groupe, textes réglementaires, livret de formation, diaporama, vidéo d'un film.

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, paperboard, support papier.

EVALUATION:

Il est procédé à la fin de la formation à un questionnaire pour valider les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de co-construire des situations d'apprentissage individualisées, d'analyser la pratique immédiate dans l'encadrement et d'utiliser du portfolio (objectifs de stage, activités réalisées ...), et de l'outil intermédiaire.



14 heures



340€

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
2700 €



25 au 26 janvier 2024

16 au 17 mai 2024

23 au 24 septembre 2024

5 au 6 décembre 2024



Public :

Aides-soignants

15 personnes maximum



Cadre de santé formateur de l'IFSI

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- S'approprier la logique du référentiel de formation centré sur l'acquisition des compétences.
- Initier le tuteur à la posture réflexive
- Repérer les enjeux du positionnement adopté en situation d'encadrement et d'évaluation,
- S'approprier des repères théoriques et méthodologiques en matière d'accompagnement et d'évaluation.

CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme et étape relative aux apports cognitifs

- Apport théorique sur le concept d'accompagnement, de compétence, de réflexivité,
- Caractérisation des pratiques évaluatives : enjeux du dispositif d'évaluation dans le cadre du référentiel 2021, rappel du cadre réglementaire,
- Synthèse sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'évaluation.

Etape 2 : L'accompagnement des élèves au raisonnement clinique

- Identification des représentations de l'encadrement et l'évaluation des stagiaires en situations professionnelles.
- Apports théoriques sur l'accompagnement pédagogique à la méthodologie du raisonnement clinique

Etape 3 : Les axes d'amélioration :

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement et d'évaluation.
- Travail sur les axes de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Livret de formation, Travail de groupe , Echanges, Brainstorming ,Apports théoriques, Analyse de situation clinique

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur, Post-it

EVALUATION :

Il est procédé en fin de formation, à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'identifier leur posture d'encadrant et d'évaluateur, de mettre en œuvre des axes d'amélioration pour réajuster leur pratique.



AUDIT – SECRETARIAT



14 heures



340€

Tarif groupe 8 à 12 personnes : 2500 €



6 au 7 juin 2024



Public :

Cadres, infirmières de santé et/ou coordinateurs des unités de soin clinique et médico technique
12 personnes maximum



Formateur :

Céline GUILLAUD,
Consultante pour Formagogies

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- S'approprier les définitions et quelques référentiels théoriques pour conduire un audit organisationnel
- Acquérir les principes et attendus d'une posture d'auditeur
- Connaître une méthodologie d'audit organisationnel et savoir le mettre en œuvre: du diagnostic jusqu'au suivi d'audit

CONTENUS :

- Définitions et objets d'audit
- Pertinence des organisations
- Référentiels d'audit: travail réel, travail prescrit, synchronisation des temps etc.
- Le « quoi » auditer
- Logigramme d'audit
- Posture d'auditeur: de la conduite au retour d'audit,
- Du plan d'action de l'audit au projet d'équipe

MOYENS PEDAGOGIQUES:

- Apports théoriques
- Livret de formation
- Echanges
- Mises en situations

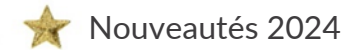
MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur , Paperboard

EVALUATION :

Il est procédé en fin de formation à un questionnaire pour évaluer les acquis.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de créer un plan d'action en vue d'un audit.



Nouveautés 2024



7 heures



170€

Tarif groupe 8 à 12 personnes : 1250 €



2024 – Nous consulter



Public :

Assistant (e) médico-administratif(ve),
adjoint (e) administratif(ve) exerçant
dans les secrétariats médicaux
12 personnes maximum



Formateur :

Audrey BLANCHARD, coordinatrice
des assistants(es) médico-
administratifs(ves)

Les évolutions sociétales, les tensions hospitalières ainsi que les réorganisations médicales peuvent exposer les AMA au risque d'agression par les usagers ou par d'autres professionnels. Elles peuvent être confrontées à des insultes, menaces, violences verbales qui génèrent du stress, de la tristesse et de l'insatisfaction, voire de l'équipement professionnel.

Aussi, pour faire face aux désaccords, oppositions, il faut choisir la bonne porte d'entrée pour instaurer une communication de confiance et acquérir les savoir-faire comportementaux adéquats.

PRE-REQUIS: Aucun

OBJECTIFS :

- Développer sa posture d'accueil téléphonique et physique en fonction de la situation
- Appréhender le conflit et comprendre les émotions

CONTENUS :

- Identifier le rôle de l'AMA /secrétaire médicale au sein d'un établissement de santé
- S'exprimer avec professionnalisme avec des techniques de communication : capacité à analyser, comprendre les compétences socio-émotionnelles, pratique de l'écoute active, reformulation
- Comprendre les manifestations émotionnelles, désamorcer le mécontentement, la pression pour rétablir un échange positif.
- Cultiver l'art du lâcher prise : savoir prendre du recul pour protéger son équilibre

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Méthode cognitive : Exposé à partir d'un power point et supports pédagogiques

Méthode interrogative : Dynamique d'échanges d'expérience et de compétences / Analyse d'une situation à partir de vidéo

Méthode expérimentale : Exercices pratiques en sous-groupe, jeux de rôles, mises en situation

MOYENS TECHNIQUES:

Vidéoprojecteur , Paperboard

EVALUATION :

L'évaluation des acquis se fait en continu à travers des tests, exercices pratiques, jeu Kahoot, tours de table.

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de développer sa posture en fonction de la situation

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 : CLAUSE GENERALE

L'application des présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de formation engagées par le Centre Hospitalier de Cholet pour son Client.

Le Centre Hospitalier de Cholet s'engage à exécuter les formations avec tout le soin possible en usage dans sa profession, conformément aux règles et dans le respect des prescriptions législatives et réglementaires applicables, ainsi qu'à l'aide d'un personnel suffisant en nombre et en qualification et dans le cadre d'une obligation générale de moyens.

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par le Client et le respect de notre règlement intérieur par le stagiaire.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION A UNE FORMATION

Pour pouvoir suivre une formation proposée par le Centre Hospitalier de Cholet, le client devra procéder à une inscription soit :

- Via le bulletin d'inscription présent à la fin du catalogue de formations ou sur notre site <https://www.ch-cholet.fr/formations/formations-proposees-centre-hospitalier/>
- Soit par mail : drh.formation@ch-cholet.fr

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DU STAGIAIRE ET/OU DU COCONTRACTANT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir disciplinaire de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux du Centre Hospitalier de Cholet, le salarié doit respecter le règlement intérieur de ce dernier.

Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.

Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner une sanction dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non admission au stage, la formation sera facturée.

ARTICLE 4 : CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRESENCE

Le Centre Hospitalier de Cholet adresse au Client une lettre de convocation indiquant le lieu exact de la formation ainsi que les horaires et ne peut être tenu responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Les stagiaires doivent émarger sur une feuille de présence pour justifier de leur présence à la formation. Une attestation de présence sera établie par la suite et adressée au Client et/ou au stagiaire de la formation

ARTICLE 5 : PRIX ET REGLEMENT DE LA FORMATION

Les prix des formations proposées par le Centre Hospitalier de Cholet sont indiqués dans le Catalogue des Formations. Ces tarifs sont en euros, toutes taxes comprises.

Le règlement de la formation est à la charge du Client. Elle sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon la convention signée ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception du titre de recette de la trésorerie.

Il appartient au Client de faire la demande de financement auprès des prestataires concernés.

ARTICLE 6 : REMPLACEMENTS/ ANNULATIONS ET REPORTS

Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

Toute annulation ou report d'inscription de la part du Client doit être signalée et confirmée par écrit.

En cas d'annulation par le Client à l'exécution de la présente convention dans un délai inférieur à 1 mois avant la date de démarrage de la prestation, le Client s'engage au versement des sommes indiquées ci-dessous :

- Pour un délai compris entre 1 mois et 15 jours, 50% des frais pédagogiques,
- Pour un délai inférieur à 15 jours à 100% des frais pédagogiques.
- Non présentation du stagiaire entrainera 100% des frais pédagogiques

Le centre Hospitalier de Cholet se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'un nombre d'inscription insuffisants 15 jours avant.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE

Le stagiaire demeure sous la responsabilité légale, réglementaire et statutaire de son employeur pendant la période de formation et à l'occasion de ses déplacements entre sa résidence administrative et l'établissement d'accueil.

Le Client assurera la couverture des sinistres nés de l'exercice professionnel des stagiaires, ainsi que des accidents de travail et de trajet dont il demeure seul juge de l'imputabilité au service.

ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente dans le présent document et tous les rapports entre le Centre Hospitalier de Cholet et ses Clients sont régies par la loi française. Tous litiges entre le Centre Hospitalier de Cholet et le Client qui ne pourraient être réglés à l'amiable, seront de la compétence du Tribunal Administratif de Nantes.

ARTICLE 9 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

L'utilisation des documents ainsi que des supports dans le cadre de formations relèvent de la propriété intellectuelle du Centre Hospitalier de Cholet et ne peuvent être utilisés qu'à des fins personnelles dans le cadre professionnel. L'utilisation de ces documents lors des formations est soumise au respect des articles L.122-4 et suivants du Code de la propriété intellectuelle relatifs à la propriété littéraire et artistique. Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement du Centre Hospitalier de Cholet est formellement interdite.

ARTICLE 10 : PROPRIETE DU MATERIEL

L'utilisation du matériel de formation se fait sur le lieu de formation. Il doit être utilisé conformément à son objet et ne peut être utilisé à des fins personnelles. Chaque stagiaire à l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation.

ARTICLE 11 : CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION

Le Centre Hospitalier de Cholet, le Stagiaire et le Client s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat. Le Centre Hospitalier de Cholet s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par les Clients, y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le client autorise expressément le Centre Hospitalier de Cholet, à mentionner son nom, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

ARTICLE 12 : LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le client doit demander à ses collaborateurs participant à une Formation de se conformer au règlement intérieur communiqué par le Centre Hospitalier de Cholet et affiché dans les salles de formation.

Tout manquement au respect de ce règlement peut entraîner une sanction à l'encontre du participant. En cas d'exclusion de la formation, le paiement du prix de ou des formations reste intégralement acquis au Centre Hospitalier de Cholet et doit être effectué aux dates convenues.

Le Centre Hospitalier de Cholet décline toute responsabilité en cas d'absence ou de départ du stagiaire pendant les heures définies pour chaque formation.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES

Les stagiaires sont priés de prendre connaissance de ce présent règlement intérieur avant la date de la formation. Ce dernier sera joint dans le mail à leur convocation.

CHAPITRE 1: FONCTIONNEMENT

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires participant à une action de formation organisée par le Centre Hospitalier de Cholet, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est destiné à fixer :

Les règles relatives à l'hygiène et la sécurité,
Les règles générales relatives à la discipline,
Les sanctions applicables

CHAPITRE 2: HYGIENE ET SECURITE

ARTICLE 1 : LES PRINCIPES UNIVERSELS

En matière d'hygiène et de sécurité, et pour assurer la sécurité de chacun, les stagiaires sont tenus d'observer des mesures d'hygiène et de sécurité édictées dans le cadre des dispositions légales en vigueur ainsi que des prescriptions applicables au sein du site de formation sous peine de sanctions disciplinaires.

Selon l'article R.6351-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires et apprentis sont celles de ce dernier règlement.

Ainsi, chaque stagiaire, envoyé dans une entreprise ou un établissement dans le cadre d'une formation, doit se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité établies par le règlement intérieur de l'entreprise ou de l'établissement.

ARTICLE 2 : ACCIDENTS ET SITUATION DANGEREUSE

Tout accident, même léger, survenu au cours de la formation, doit être immédiatement signalé à un représentant de la formation du Centre Hospitalier de Cholet et/ou appeler les secours.

Conformément à la loi, si un stagiaire pense qu'une situation présente un danger grave et imminent pour sa vie, sa santé ou s'il constate toute déféction dans les systèmes de protection, il doit informer immédiatement le représentant de la formation. Ce dernier se doit de prendre les mesures nécessaires.

ARTICLE 3 : TENUE DES LOCAUX

D'une manière générale, les locaux de l'organisme doivent être maintenus en parfait état de propreté, y compris la salle de pause. A cet effet, les stagiaires doivent remettre le lieu en état et utiliser les poubelles et corbeilles mises à sa disposition.

Il est interdit de prendre ses repas dans les salles où se déroule la formation.

ARTICLE 4 : BOISSONS ET STUPEFIANTS

Il est interdit d'introduire, de distribuer et de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux de l'établissement. De plus, toute consommation de substances illicites est formellement interdite. Ainsi, tout stagiaire, saisi en train d'introduire des boissons alcoolisées ou en état d'ivresse s'expose à des sanctions disciplinaires.

ARTICLE 5 : INTERDICTION DE FUMER

Il est interdit de fumer (cigarettes, cigare, vapoteuses, etc.) dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Cholet.

Pour fumer, les stagiaires doivent se rendre dans les zones réservées aux fumeurs qui sont indiquées et signalées.

ARTICLE 6 : PANDEMIE

En cas de crise sanitaire, les stagiaires sont tenus de respecter le protocole mis en place par l'organisme de formation du Centre Hospitalier de Cholet.

CHAPITRE 3: DISCIPLINE

ARTICLE 1 : LES HORAIRES DE FORMATION

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires de formation communiqués par le Centre Hospitalier de Cholet. Tout stagiaire est tenu de respecter ces horaires et de suivre la totalité de la formation avec assiduité.

ARTICLE 2 : ABSENCES ET RETARDS

Tout retard ou absence du stagiaire doit être justifié et communiqué au Centre Hospitalier de Cholet.

Aucun retard ne doit être une source de désorganisation pour le bon fonctionnement de la formation. Le formateur est en droit de refuser la participation à la formation à un stagiaire qui arriverait en retard.

Aucune sortie sans motif durant le temps de la formation n'est autorisée sans l'accord préalable du formateur.

Les stagiaires doivent élarger, une feuille de présence lorsque la formation se déroule en présentiel.

ARTICLE 3 : TENUE VESTIMENTAIRE ET COMPORTEMENT

Le stagiaire est tenu de se présenter au centre de formation avec une tenue décente, c'est-à-dire, une tenue professionnelle correcte et à revêtir des équipements préconisés.

De plus, il est demandé à tout stagiaire de ne pas perturber le bon déroulement de la formation par son comportement.

ARTICLE 4 : INTEGRATION DU HANDICAP

Tout stagiaire en situation de handicap et dont sa participation à la formation, requiert des aménagements, doit contacter le Centre Hospitalier de Cholet pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

Il peut contacter le référent handicap du Centre Hospitalier de Cholet, soit par mail ou par téléphone :

Email : elise.bouvant@ch-cholet.fr

Téléphone : 02.41.49.61.78

ARTICLE 5 : EFFETS PERSONNELS

La responsabilité de l'organisme ne peut pas être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels des stagiaires survenus à l'occasion de la formation. Au cours de la formation et pendant les déplacements, les effets personnels des stagiaires restent sous leur responsabilité individuelle.

ARTICLE 6 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Il est formellement interdit aux stagiaires d'enregistrer ou de filmer une partie ou l'ensemble de la formation.

Les supports de formation remis par le Centre Hospitalier de Cholet ou projetés dans le cadre de formations à distance, relèvent de la propriété intellectuelle du Centre Hospitalier de Cholet et ne peuvent être utilisés qu'à des fins personnelles dans le cadre professionnel.

Toute copie, reproduction et/ou enregistrement de formations, que ce soit en présentielles ou à distance sont explicitement interdits.

ARTICLE 7 : UTILISATION DU MATERIEL

L'utilisation du matériel de formation se fait sur le lieu de formation. Il doit être utilisé conformément à son objet et ne peut être utilisé à des fins personnelles. Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Toute anomalie du matériel doit être signalée immédiatement au formateur.

ARTICLE 8 : OBLIGATION DE RESERVE ET DE NEUTRALITE

Les stagiaires en formation sont tenus à une stricte neutralité au regard de leurs opinions politiques, syndicales ou religieuses.

ARTICLE 9 : LES SANCTIONS

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet de poursuite et/ou de sanction.

Conformément à la législation en cours, tout agissement considéré comme fautif par le Centre Hospitalier de Cholet pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité faire l'objet d'une des mesures suivantes :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement écrit
- Exclusion de la formation

ARTICLE 10 : LA PROTECTION DES DONNES INFORMATIQUES

Le Centre Hospitalier de Cholet s'engage à ne pas utiliser les données des stagiaires auxquelles il peut accéder à des fins publicitaires. Les données personnelles concernant le client, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires remplis dans le cadre de l'inscription et de la contractualisation de la formation, sont utilisées par l'organisme de formation uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des prestations proposées, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels partenaires contractuels et institutionnels de l'organisme de formation, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération pour laquelle ils doivent intervenir

ARTICLE 11 : HARCELEMENT SEXUEL

La loi distingue deux types de harcèlement sexuel qui nécessitent pour être caractérisés la réalisation, dans un cas, de propos ou comportements répétés et, dans l'autre, d'un fait unique.

Aucun salarié ne doit subir des faits :

- 1) Assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.
- 2) Des propos ou comportements à connotation sexuelle non désirés et répétés.

SANCTIONS ENCOURUES :

En application de l'article 222-33 du Code Pénal, les auteurs de harcèlement sexuel encourent des sanctions pénales de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

L'auteur de harcèlement sexuel peut également être condamné à verser des dommages-intérêts à sa victime.

ARTICLE 12 : HARCELEMENT MORAL

Conformément à la réglementation, aucun agent ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral pouvant altérer à ses droits et à sa dignité, une altération de sa santé physique ou mentale ou une menace pour son évolution professionnelle.

SANCTIONS ENCOURUES :

Deux types de sanctions peuvent se cumuler : les sanctions prises par l'administration et celles prises par la justice.

Sanctions prises par l'administration
Un agent public coupable de harcèlement risque des sanctions disciplinaires : déplacement d'office, radiation du tableau d'avancement, voire révocation...

Sanctions prises par la justice

En application de l'article 222-33 du Code Pénal le harcèlement moral est un délit puni d'une peine pouvant aller jusqu'à :

- 2 ans de prison
- et 30 000 € d'amende.

De plus, l'auteur de harcèlement moral peut être condamné à verser des dommages-intérêts (préjudice moral, frais médicaux...)

BULLETIN D'INSCRIPTION ou

<https://www.ch-cholet.fr/formations/formations-proposees-centre-hospitalier/>

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance..... Métier :
N° RPPS ou Adeli.....
Nom et adresse de l'employeur :
.....

Téléphone:.....
Nom du directeur ou responsable de la structure :
Nom du responsable de l'inscription :
Numéro de SIRET :

Je m'inscris pour la formation (préciser l'intitulé) :
.....
Dates :
.....

Prise en charge financière :

Individuelle - Le stagiaire s'engage à prendre en charge financièrement cette action de formation, dans les délais prévus par la convention et suite à son inscription

Employeur - L'employeur s'engage à prendre en charge cette action de formation. Après inscription, la convention et la facture lui seront adressées.

Votre participation nécessite-t-elle des aménagements spécifiques: oui non

Date :.....
Signature du participant : Signature et cachet de l'employeur :

Règlement par chèque ou virement au Trésor Public dès réception d'un avis des sommes à payer,
Bulletin à retourner au **service formation** (si formation dispensée par le CH) ou à **l'IFSI** (si formation dispensée par l'IFSI) par courrier ou par mail :
Centre Hospitalier de Cholet – service formation continue – DRH - 1 rue Marengo – 49300 CHOLET
✉ IFSI – 1 Rue Marengo 49300 CHOLET
✉ drh.formation@ch-cholet.fr / ifsi-secretariat@ch-cholet.fr

Pour toute information : ☎ 02 41 49 62 88 (centre hospitalier) / ☎ 02.41.49.64.32 (IFSI)
Site internet : www.ch-cholet.fr
N° déclaration d'activité : 52490303949 - N° OGDPC : 2411
N° de SIRET centre hospitalier : 264 900 39 0000 16
N° de SIRET IFSI : 264 900 39 0000 24
Code NAF : 8610Z - N°Datadock : 0021398



BULLETIN D'INSCRIPTION ou

<https://www.ch-cholet.fr/formations/formations-proposees-centre-hospitalier/>

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance..... Métier :
N° RPPS ou Adeli.....
Nom et adresse de l'employeur :
.....

Téléphone:.....
Nom du directeur ou responsable de la structure :
Nom du responsable de l'inscription :
Numéro de SIRET :

Je m'inscris pour la formation (préciser l'intitulé) :
.....
Dates :
.....

Prise en charge financière :

Individuelle - Le stagiaire s'engage à prendre en charge financièrement cette action de formation, dans les délais prévus par la convention et suite à son inscription

Employeur - L'employeur s'engage à prendre en charge cette action de formation. Après inscription, la convention et la facture lui seront adressées.

Votre participation nécessite-t-elle des aménagements spécifiques: oui non

Date :.....
Signature du participant : Signature et cachet de l'employeur :

Règlement par chèque ou virement au Trésor Public dès réception d'un avis des sommes à payer,
Bulletin à retourner au **service formation** (si formation dispensée par le CH) ou à **l'IFSI** (si formation dispensée par l'IFSI) par courrier ou par mail :
Centre Hospitalier de Cholet – service formation continue – DRH - 1 rue Marengo – 49300 CHOLET
✉ IFSI – 1 Rue Marengo 49300 CHOLET
✉ drh.formation@ch-cholet.fr / ifsi-secretariat@ch-cholet.fr

Pour toute information : ☎ 02 41 49 62 88 (centre hospitalier) / ☎ 02.41.49.64.32 (IFSI)
Site internet : www.ch-cholet.fr
N° déclaration d'activité : 52490303949 - N° OGDPC : 2411
N° de SIRET centre hospitalier : 264 900 39 0000 16
N° de SIRET IFSI : 264 900 39 0000 24
Code NAF : 8610Z - N°Datadock : 0021398